



Ministère de la Femme, de la Famille,
Et de l'Enfance,



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ambassade au Sénégal
Bureau de la Coopération à Dakar

Cellule de Suivi Opérationnel des
Programmes de Lutte contre la Pauvreté

*PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES DYNAMIQUES LOCALES
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (PRODES)*

COORDINATION NATIONALE

RAPPORT – BILAN 2014

Décembre 2014

INTRODUCTION

Le présent bilan couvre une période particulièrement marquée par la tenue du Groupe Consultatif à Paris avec l'adoption du Plan Sénégal Emergent comme le nouveau référentiel de la Politique Economique et Social du Gouvernement à travers les trois (3) piliers ci-après :

- transformation structurelle de l'Economie et croissance
- Capital Humain, Protection sociale et Développement durable
- Gouvernance, institutions, paix et sécurité.

Pour l'opérationnalisation du PSE le Gouvernement s'est doté d'un plan d'actions prioritaires (PAP) 2014-2018 et d'un nouveau mécanisme de financement innovant : le Partenariat Public Privé (PPP) avec l'implication du secteur privé pour des investissements massifs et structurants.

Pendant cette période, le PNUD, à travers le PRODES, a accompagné le Gouvernement dans tout le processus de préparation et de pilotage stratégique de cet important événement notamment à travers le financement du plan de communication.

Au regard de ce nouveau contexte de mise en œuvre du PSE, le PRODES a procédé à un exercice participatif et itératif de réflexion, de conception et d'orientation de ses stratégies d'intervention au niveau national et local pour un meilleur alignement dudit programme au nouveau cadre de référence de la Politique Economique de l'Etat du Sénégal.

Cet exercice a permis de constater que le PRODES est déjà au cœur du dispositif conceptuel et stratégique du PSE en termes d'enjeux, de défis et d'opportunités.

Les activités phares qui ont marqué la période sous revue, s'articulent comme suit :

- le refinancement dans le cadre des lignes de crédit sur la base des remboursements déjà effectués et enregistrés au niveau des Institutions Financières,
- le financement de nouveaux projets à partir des lignes de crédit mises en place dans la dernière période de clôture du PRP.
- Le renforcement des capacités des membres des comités de gestion des OCB nouvellement financées,
- L'organisation de CRD spécial dans les 3 régions sous la présidence effective des Gouverneurs de région ;
- L'identification, la formulation et la sélection de nouveaux projets innovants dans la chaîne de valeurs productives et articulées au PSE.
- l'organisation de la **Journée Internationale de l'Elimination de la Pauvreté** sur le thème : **enjeux, défis et opportunités du PSE dans une perspective de développement local,**
- le **lancement officiel du Programme et les inaugurations des infrastructures réalisées**

Ces deux dernières activités ont été présidées par Madame le Ministère de la femme, de la Famille et de l'Enfance, en présence de Madame la Représentante Résidente du PNUD et Madame la Chargée d'affaires de la Coopération luxembourgeoise.

Sur la base de ces considérations, le présent rapport met en exergue les centres d'intérêt ci-après :

- Rappel du plan de travail annuel 2014 ;
- Etat d'exécution technique ;
- Etat d'exécution financière

1. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Pour l'année 2014, les ressources financières mobilisées devaient servir à financer les activités qui concourent à la réalisation des produits indiqués dans le plan de travail annuel ci-dessous.

Le Plan de travail annuel 2014 par composante, volets et produits attendus est présenté ainsi qu'il suit :

Axes	Volets	Produits attendus	Ressources allouées		
			1 \$ US Taux PNUD=500 fcfa	F CFA	
COMPOSANTE 1 : Renforcement des dynamiques économiques locales et promotion de l'emploi des femmes et des jeunes	Volet 1.1 Promotion des initiatives de développement économique locale	Produit 1.1.1 Les capacités managériales, techniques et technologiques des porteurs d'initiatives et des partenaires institutionnels sont Produit 1.1.2 L'accès aux mécanismes de financement au profit des femmes et des jeunes porteurs/euses de MPE s'est renforcé Produit 1.1.3 Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont mis en place et renforcés	167,000 répartis PNUD 47, 000 LUX 120,000	soit soit soit	83 500 000 23 500 000 60 000 000
	Volet 1.2 Renforcement et élargissement du dispositif de financement de l'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP	Produit 1.2.1 Le dispositif financier d'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP est renforcé et élargi Produit 1.2.2 Les capacités des promoteurs/trices et autres acteurs de l'insertion sont renforcées	393,000 Répartis PNUD 262, 000 LUX 131, 000	Soit Soit soit	196 500 000 131, 000 000 65 500 000
TOTAL Composante 1 dont			560,000	280 000 000	
PNUD			309,000	154 500 000	
LUX			251,000	125 500 000	
COMPOSANTE 2 : Appui à la mise en œuvre et au suivi de la SNDES et de l'INPS	Volet 2.1 Renforcement de la Protection Sociale des groupes vulnérables pour une croissance Economique Inclusive	Produit 2.1.1 Le dispositif national de l'INPS est renforcé au profit des groupes vulnérables Produit 2.1.2 Le dispositif d'appui à l'accès des ménages pauvres aux actifs économiques est mis en place et rendu fonctionnel Produit 2.1.3 L'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base (socle social) est amélioré	232, 000 répartis PNUD 141, 000 LUX 91, 000		116 000 000 répartis 70 500 000 45 500 000

Axes	Volets	Produits attendus	Ressources allouées	
			1 \$ US Taux PNUD=500 fcfa	F CFA
	Volet 2.2 Appui au pilotage stratégique de la SNDES et au suivi de la pauvreté pour la promotion du développement humain	Produit 2.2.1 Les capacités de mise en œuvre de stratégies au niveau national et déconcentré sont renforcées au profit des groupes vulnérables Produit 2.2.2 Les systèmes de suivi de la pauvreté et du Développement Humains sont renforcés et rendus fonctionnels au niveau national et local	500,000 répartis PNUD 442, 000 LUX 58, 000	250 000 000 répartis 221 000 000 29 000 000
TOTAL Composante 2 dont : PNUD LUX			732,000 583, 000 149, 000	366 000 000 291 500 000 74 500 000
RESSOURCES ALLOUEES	CODE ----- 4000	PNUD	892, 000	446 000 000
	CODE----- 30000	LUXEMBOURG	400, 000	200 000 000
		ETAT/BCI	-	-
		TOTAL GENERAL	1, 292, 000	646 000 000

2. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE

La mise en place tardive des fonds devant couvrir les différents PTT de l'année en cours a engendré un retard considérable dans l'exécution des activités programmées pour la période sous revue.

Les principales activités réalisées au cours de l'année se présentent comme suit :

COMPOSANTE 1 : Renforcement des dynamiques économique local et promotion de l'emploi des femmes et des jeunes.

Volet 1.1 : Promotion des initiatives de développement économique local

t

Produit 1.1.1 : Les capacités managériales, techniques et technologiques des porteurs d'initiatives et des partenaires institutionnels sont renforcées

Dans le cadre de la promotion des initiatives de développement économique local, le PRODES appuie le financement de micros projets d'entreprises des femmes et des jeunes par le biais d'un fonds de développement économique local appelé FDEL3. Ce dispositif technique et financier constitue un levier par lequel le programme impulse l'accroissement des revenus des populations, à travers l'amélioration de l'accès des femmes et des jeunes au crédit et l'emploi, et le renforcement de leurs capacités managériales, techniques et technologiques. Dans ce cadre une **Note technique sur la stratégie de mise en œuvre des MPE au profit des femmes et des jeunes** a été élaborée pour décrire les procédures à suivre dans le cadre des demandes d'appui à présenter par les promoteurs/trices de Micros et Petites Entreprises.

Compte tenu des leçons apprises des précédents programmes sur l'autonomisation économique des femmes et sur l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi, les MPE présentent une grande capacité d'absorption du chômage par la mobilisation d'une main d'œuvre peu qualifiée.

Sous ce rapport, le PRODES à travers le guichet MPE, a renforcé les capacités techniques, technologiques et les compétences managériales des porteurs d'initiatives, dans les domaines ci-après, pour garantir la viabilité et la pérennité des activités économiques initiées :

☞ **Formation de 30 femmes bénéficiaires du FNCF, en gestion financière et administrative et en développement organisationnel**

Au total, 30 femmes issues du Département de Louga bénéficiaires du Fonds National de Crédit (FNCF) ont été renforcées en gestion financière et administrative des microprojets grâce à l'appui du PRODES, du 07 au 10 mai au centre culturel de Louga. Le module de formation portait sur le développement organisationnel, animé suivant une approche andragogique avec des mises en situation pratique et des exercices participatifs et interactifs.

☞ **Formation du GIE Djolof Agroalimentaire et du GPF Bokk Diom en transformation et conservation des céréales et légumineuses locales**

En partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle de Louga, le PRODES a organisé du **11 au 15 Août 2014** une session de renforcement des capacités de bénéficiaires des financements MPE sur les techniques de transformation et de conservation des céréales et des légumineuses locales. Au total, 17 femmes issues des unités de gestion des micros et petites entreprises des Groupements de Promotion Féminine appuyés par le programme dans les localités de Dahra et de Gassane ont participé à cette session de formation. Elles ont été renforcées sur les normes et règles d'hygiène, le conditionnement et l'étiquetage des produits, la transformation primaire du mil, du maïs, du niébé, de l'arachide, la production de brisures de mil, la production de farine, de nougat et de pâte d'arachide.

☞ **Formation de l'association les Ndayou daara et du GIE de l'amitié sur les techniques d'aviculture et de gestion d'une entreprise avicole**

Du 12 au 14 Août, le centre culturel régional de Louga a accueilli la session de formation des femmes et des jeunes entrepreneurs dans le créneau de l'aviculture, bénéficiaires d'un appui financier dans le cadre du PRP. Il s'agissait pour le PRODES d'achever le processus de financement des MPE entamé juste avant la clôture de ce dernier. C'est ainsi que les personnels d'exploitation des unités de production de volaille ont été renforcés sur la gestion technique des projets d'aviculture et particulièrement sur la réalisation de l'habitat de la volaille, le choix de la race, la conduite de la production de volaille, l'alimentation, la prophylaxie sanitaire et médicale et la gestion d'une exploitation avicole. Avec les visites de terrain effectuées dans les exploitations d'aviculture industrielle, les bénéficiaires ont pu confronter les savoirs théoriques acquis avec la pratique d'élevage de la volaille

☞ **Formation des femmes du Groupement de Ndiagourey (Niomré) sur les techniques de maraichage et de gestion d'une exploitation agricole**

Le service régional de l'Agriculture de Louga a accueilli du 12 au 14 Août 2014 une session de formation des femmes du village de Ndiagourey sur les techniques de maraichage et de gestion d'une exploitation agricole. Pour rappel, ces femmes avaient bénéficié dans le cadre du PRP, d'un financement qui a permis l'aménagement et l'exploitation d'une parcelle maraichère. La session de formation a porté sur : les conditions préalables pour une production maraichère, les outils de production, les techniques de préparation du sol et de conduite des pépinières, le repiquage, la conduite des cultures légumières, les techniques de luttés contre les principaux ravageurs et maladies et les techniques de compostage. Avec des fiches techniques à l'appui, les femmes ont effectué des travaux pratiques dans des périmètres de démonstration avec un encadrement de proximité des services du développement rural.

☞ Formation 15 promotrices/promoteurs sur la gestion financière des Micros et Petites Entreprises

En partenariat avec les services d'appui au développement local de la région de Louga, le PRODES a organisé du 27 au 29 Août 2014 un atelier de formation des responsables des organisations promotrices sur la gestion organisationnelle et financière des micros et petites entreprises. La session de formation a vu la participation des présidents, trésoriers et secrétaires des groupements d'intérêt économique et associations de développement, issus des communes de Dahra, de Niomré, de Louga et du CPMD de Gassane, bénéficiaires des appuis financiers du PRP. Elle a permis d'améliorer les connaissances des participants sur le management organisationnel et sur les outils de gestion financière d'une activité économique.

Le tableau qui suit résume les effectifs désagrégés touchés par les séries de sessions de renforcement des capacités organisées par le PRODES :



Photo : Session de formation des membres du GIE Djolof Agroalimentaire en transformation des céréales locales, Dahra.



Photo : Session de formation du groupement des femmes du village de Ndiagourey en technique de maraîchage, Louga.

Thématiques	Promoteurs bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires		
		Homme	Femme	Total
Transformation et conservation des céréales et légumineuse locales	-GIE Djolof Agroalimentaire de Dahra -GPF Bokk Diom du CPMD de Gassane	0	17	17
Techniques d'aviculture et gestion d'une entreprise avicole	-GIE de l'amitié de Louga -Association les ndayous daaras	11	1	12
Techniques de maraichage et gestion d'une exploitation agricole	GPF de Ndiagourey	1	9	10

Gestion organisationnelle et financière d'une MPE	GIE Djolof Agroalimentaire de Dahra -GPF Bokk Diom du CPMD de Gassane -GIE de l'amitié de Louga -Association les ndayous daaras GPF de Ndiagourey	4	11	15
Total bénéficiaires		16	38	54

☞ **Formation en technique de maraîchage des femmes de Diaynga**

Bénéficiaires d'un financement pour un projet de maraîchage, les femmes du GFP du village de Diaynga Soubalo, dans le CPMD de Doumga Lao, Département de Podor ont eu à bénéficier d'un programme de renforcement des capacités techniques de 3 jours sur les techniques de maraîchage. Cette formation déroulée avec l'appui des services techniques a concerné **15 femmes leader du groupement dont 2 jeunes filles**. Elle vise particulièrement l'amélioration des capacités techniques de production respectueuse de l'environnement ; la mise sur le marché de produits agricoles compétitifs de haute qualité marchande, le renforcement de la compétitivité du GFP et la pérennisation des activités.

☞ **L'organisation de CRD de préparation du lancement du PRODES dans les régions d'intervention**

Le PRODES a organisé dans les trois régions d'intervention un Comité Régional de Développement (CRD) consacré aux préparatifs du lancement du Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social (PRODES). La rencontre a permis de : (i) partager le document de programme avec les partenaires de réalisation, (ii) recueillir les contributions des participants sur la mise en œuvre du programme au niveau régional et (iii) préparer minutieusement le lancement officiel du Programme. Les CRD ont été présidés par les Gouverneurs de région, et ont vu la participation des autorités administratives, des chefs de services techniques déconcentrés et décentralisés, du conseil régional, de la chambre de commerce, du CONGAD, du forum civil, du Ministère de l'Economie et des Finances, des représentants des organisations de femmes et des partenaires techniques et financiers intervenant dans les régions..

☞ **Atelier de partage et de validation des documents et outils de mise œuvre du PRODES**

Le Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Sociale (PRODES) a organisé du **16 au 19 avril 2014** dans ses locaux de l'antenne Nord, un atelier de partage et de validation interne des documents et outils de mise en œuvre, sous la présidence de Monsieur Ousmane KA, Coordonnateur National du PRODES, en présence des équipes de la coordination nationale et de l'antenne de Saint-Louis.

L'atelier a été l'occasion de partager les documents de mise en œuvre des activités du Programme au niveau opérationnel ainsi que le Dispositif de Suivi-Evaluation et Contrôle proposé par l'Expert en Suivi-Evaluation du programme. A cet effet les documents ci-dessous ont été examinés et validés par l'atelier :

✓ **Une note technique portant sur les AGR dans le cadre des guichets du FDEL**

Elle indique :

- les cibles et les critères d'éligibilité au financement des AGR ;
- la nécessité d'un partenaire stratégique (Banque ou réseau SFD) dans le portage des fonds pour le financement d'AGR ;

- les conditions d'accès aux crédits AGR (taux d'intérêt et apport personnel) ;
- les rôles et responsabilités de la plateforme dans le processus de financement des AGR et
- la nécessité de procéder à une évaluation des dispositifs de financement en existants.

✓ **La note technique sur la mise en œuvre des MPE**

Elle s'articule autour de la démarche de financement des Micros et Petites Entreprises au profit des femmes et des jeunes basée sur une capitalisation du dispositif financier du PRP en termes de :

- risque lié à la concentration organisationnelle au tour des plateformes techniques opérationnelles ;
- durée relativement longue du processus de financement,
- modalités de communication dans le processus de mise en œuvre des MPE et
- coût de la formulation des projets d'entreprise.

✓ **La note technique sur les projets filières et chaînes de valeur**

L'approche chaînes de valeur et filières a fait l'objet d'une note technique dont la présentation s'articule autour des points suivants :

- le cadre conceptuel de l'approche,
- les objectifs et cibles des projets filières ou chaînes de valeur,
- la démarche de mise en œuvre de l'approche chaînes de valeur ou filières ;
- le cadre organisationnel et institutionnel ;
- la durée et l'importance des moyens financiers, techniques et technologiques que nécessite l'approche chaîne de valeur et
- le lien entre chaînes de valeur et clusters.

✓ **La note conceptuelle sur la bourse économique**

La bourse économique constitue un instrument d'autonomisation économique des familles pauvres par lequel le PRODES s'appuie pour sortir les ménages et les personnes vulnérables de l'extrême pauvreté. C'est dans cette optique qu'une note conceptuelle a été conçue pour clarifier le cadre, les objectifs poursuivis, les bénéficiaires à cibler, l'organisation de la mise en œuvre et les modalités d'opérationnalisation de cette bourse dite économique. Cette note s'appuie sur l'analyse des différents documents de référence de la protection sociale et des filets sociaux.

✓ **Le Dispositif de Suivi Evaluation et de Contrôle (DISEC)**

Le document du DISEC porte sur les éléments ci-après qui compose un système de suivi évaluation :

- Rôles et responsabilités des parties prenantes
- Les six (6) fonctions de planification, de suivi de l'exécution, de suivi des risques, de suivi des résultats, de l'évaluation et de la capitalisation.
- Les indicateurs de résultats et de performance ;
- le cadre logique et le cadre de mesure de rendement ;
- Le système d'information et
- Les bases de données en ligne pour la collecte, le traitement et l'analyse des données en vue d'une diffusion des résultats aux différentes parties prenantes.

✓ **Le bulletin d'information du PRODES**

Un bulletin d'information du PRODES a été proposé et validé au cours de l'atelier sous réserve d'intégrer les observations formulées par les participants.

✓ **Atelier de coordination avec les services techniques du développement communautaire**

Un atelier de coordination avec les services régionaux et départementaux du développement communautaire des régions de Saint-Louis, Louga et Matam s'est tenu le 15 Avril 2014 dans les locaux de l'antenne Nord du PRODES autour des points suivants :

- Présentation du Cahier des Charges des Plateformes Techniques Opérationnelles ;
- Echanges sur l'atelier de partage et d'harmonisation avec les partenaires opérationnels ;
- Echanges sur la préparation du lancement du PRODES à Matam ;
- Enjeux, défis et opportunité du Plan Sénégal Emergent ;
- Alignement du PRODES aux piliers et moteurs du PSE ;
- L'Initiative Nationale de Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS) et
- La présentation PRODOC du PRODES pour partage et mise à niveau :

La présentation du cahier de charges des plateformes techniques opérationnelles est articulée autour des points suivants :

- le cadre conceptuel, institutionnel et organisationnel de la plateforme,
- les missions générales et spécifiques de ses membres et organes et,
- les rôles et responsabilités des acteurs.
- l'articulation des plateformes à l'acte III de la décentralisation et
- la mise en place d'un secrétariat exécutif à la place du comité technique exécutif

Produit 1.1.2 : L'accès aux mécanismes de financement au profit des femmes et des jeunes porteurs de projets est amélioré

☞ **Etat des lieux et situation des financements AGR dans les institutions financières partenaires**

Des missions de suivi et de supervision sur la situation des financements ont été organisées avec les responsables des mutuelles et les Services techniques déconcentrés pour faire la situation de chaque ligne de crédit AGR financée au profit des populations.

Les tableaux qui suivent mettent en lumière la situation des fonds injectés dans les SFD par le PRP et permettent d'apprécier la pertinence du dispositif de financement mis en place à travers le FDL 3 .

AGR Première Génération Louga

Institution financière	Montant Viré	Montant financement	Reliquat	Quote Part fonds	Remboursement	Crédits impayés
UMECAS/Louga	44 450 000	26 200 000	18 250 000	433 001	18 277 295	7 922 705
UMECAS/Dahra	32 700 000	32 720 000	0	453 786	26 953 010	5 766 990
DJOMECS/Linguère	10 000 000	9 945 000	55 000	102 987	5 995 575	3 949 425
Totaux	87 150 000	68 865 000	8 305 000	989 774	51 225 880	17639 120

AGR Deuxième Génération Louga

Institution financière	Disponible à financer	Montant financement	Reliquat	Quote Part fonds	Remboursement	Crédits impayés
UMECAS/Louga	36 960 296	8 953 000	28 007 296	169 800	7 850 000	1 103 000
UMECAS/Dahra	27 406 796	18 392 500	9 014 296	181 867	11 108 034	7 284 466
DJOMECS/Linguère	6 153 562	3 150 000	3 003 562	10 800	514 000	2 636 000
Totaux	70 520 654	30 495 500	40 025 154	362 467	19 472 034	11023 466

Les mêmes opérations ont été menées à Saint-Louis et ont permis d'aboutir aux résultats fixés dans les tableaux suivants :

AGR Première Génération Saint-Louis

Institution financière	Montant Viré	Montant financement	Reliquat	Quote Part fonds	Remboursement	Crédits impayés
FAWADE WELLE	25 000 000	24 702 500	298 500	360 000	24 600 000	102 500
CECAP	42 675 000	37 200 000	5 475 000	514 279	27 476 830	9 723 170
SUQALI JIGEENU	24 700 000	21 170 000	3 530 000	214 845	18 465 536	2 704 464
CECAS	20 000 000	18 420 000	1 580 000	442 080	15 220 880	3 199 120
AFER NORD	5 000 000	4 275 000	725 000	70 983	4 041 633	233 367
PROPAS	5 000 000	4 975 000	25 000	90 427	4 673 574	301 426
Totaux	122 375 000	110 742 500	11 633 500	1 692 614	94 478 453	16 264 047

AGR Deuxième Génération Saint-Louis

Institution financière	Disponible à financer	Montant financement	Reliquat	Quote Part fonds	Remboursement	Crédits impayés
FAWADE WELLE	24 898 500	24 372 500	526 000	0	15 325 785	9 046 715
CECAP	32 951 830	4 400 000	28 551 830	42 775	1 762 625	2 637 375
SUQALI JIGEENU	21 995 536	9 555 000	12 440 536	86 728	7 571 640	1 983 360
CECAS	16 800 880	800 000	16 000 880	0	144 925	655 075
AFER NORD	4 766 633	0	4 766 633	0	0	0
PROPAS	4 698 574	4 300 000	398 574	0	1 079 784	3 220 216
Totaux	106 111 953	43 427 500	62 684 453	129 503	25 884 759	14 322 525

La situation de Matam offre un tableau avec plusieurs niveaux d'analyse pour la prise de décision :

AGR Première Génération

Institution financière	Montant viré	Montant financement	Reliquat	Quote part Fonds	Remboursements	Crédits impayés
<u>MEC BAMTAARE</u>	75 000 000	74 771 190	228 810	7 418 823	62 447 910	12 323 280
<u>MEC FELO</u>	5 000 000	5 000 000	0	1 354 903	4 519 345	480 655
<u>UMECAS MATAM</u>	25 000 000	25 000 000	0	5 645 454	18 818 183	6 181 817
TOTAL	105 000 000	104 771 190	228 810	14 419 180	85 785 438	18 985 752

AGR Deuxième génération Matam

Institutions financières	Disponible à financer	Montant financement	Reliquat	Quote part Fonds	Remboursements	Crédits impayés
<u>MEC BAMTAARE</u>	100 433 428	41 141 340	59 292 088	7 418 823	24 729 410	16 411 930
TOTAL		41 141 340	59 292 088	7 418 823	24 729 410	16 411 930

Grace au mécanisme du FDL3, un montant de **314 525 000 FCFA** a été injecté dans la zone de concentration, à travers les Système Financiers Décentralisés (SFD). Après les activités de financement et les remboursements effectués par les bénéficiaires un montant de **268 758 649 FCFA** est présentement disponible au niveau des institutions financières partenaires, soit 85,45% du montant initial mis à disposition.

Le montant des impayés de crédit est de **41 757 921 F CFA**, ce qui a amené le programme à mettre en place un plan d'action pour le recouvrement des crédits impayés, en relation avec les SFD et les services techniques déconcentrés.

☞ **Etat d'avancement des financements des MPE Locales**

Un suivi du processus de financement de MP/MPE, a permis le démarrage du projet de transformation des céréales locales par le GIE Djolof agroalimentaire de Dahra, l'achèvement des travaux de construction de la plateforme multifonctionnelle de Gassane centre (CPMD de Gassane) et le démarrage des activités maraichères au profit des promoteurs bénéficiaires de financement dans la région de Louga. Le même processus de financement est déjà enclenché pour le GIE des femmes de Diaynga Soubalo dans le département de Podor, le GIE des femmes de Mberlé Bélé (maraîchage) et le GPF des femmes de Younouféré (unité laitière) dans la région de Matam.

☞ **Formulation et financement d'un projet de promotion des femmes dans les créneaux de l'agroalimentaire**

Un appui technique a été apporté pour la formulation d'un projet dans l'agroalimentaire dont le financement est de 3 040 000 F CFA et disponible au niveau de la MEC UFM/Louga. L'union communale a ouvert un compte dans les livres de cette dernière et versé l'apport de 10% du montant sollicité.

☞ **Formulation d'un projet de développement d'une plateforme d'emplois verts**

Une série de réunions a été organisée avec des organisations porteuses d'initiatives à Louga. Il s'agissait d'informer ces dernières sur les possibilités de cofinancement des promoteurs de projet de green job et de les amener à identifier des idées de projets innovants répondant aux lignes directrices du PRODES et du PPEV. C'est dans ce cadre que des rencontres ont respectivement été provoquées avec le réseau des acteurs en charge de la gestion des ordures ménagères de la commune de Louga, l'union communale des femmes et la cellule d'insertion du CFP de Louga. Dans ce sens, un appui technique a été apporté dans la formulation d'un projet de développement d'une plateforme d'emplois verts. Il s'agit d'un projet innovant qui combine plusieurs types d'intervention (maraîchage bio, production de plantes ornementales, arboriculture, aménagements paysagers, commercialisation des produits bio et renforcement des capacités) au profit des femmes et des jeunes. D'un montant global de près de 21 300 000 F Cfa, Il a été soumis au comité de sélection national du PPEV et au PRODES pour cofinancement.

☞ **Identification et formulation d'un projet de valorisation des déchets plastiques**

L'association dénommée Hand-Form-Educ porteuse d'un projet de valorisation des déchets plastiques a soumis une requête de financement au PRODES et au PPEV. Une assistance technique a été apportée à celle-ci dans l'élaboration d'une étude technique et financière devant aboutir à l'identification de technologies adaptées de transformation des déchets plastiques.

Les spécifications techniques de ce prototype de broyeur à plastiques et à matières organiques ont été transmises au PRODES et au service de l'environnement. Dans l'attente des financements, ces spécifications ont été envoyées au CEFAM pour études en vue de la reproduction du prototype.

☞ **Identification d'un projet de valorisation de la filière citron**

Les femmes du Groupement Bollo Ligguey de la communauté rurale de Nguene Sarr (Louga) envisagent de mettre en place une unité de production pour valoriser la production d'agrumes particulièrement dans la sous filière citron. Les études de faisabilité sont en cours.

☞ **Un portefeuille de 45 MPE en milieu rural dans la vallée du fleuve Sénégal.**

Ces MPE vont être mis en œuvre à travers un partenariat entre le PINORD (Plateformes des Initiatives du Nord) pour 35 Projets (agricole et élevage), la DRDR (Direction Régionale du Développement Rural) pour 10 Projets (maraîchage et la riziculture) et le PRODES. Ce partenariat offre la possibilité d'expérimenter la démarche chaîne de valeur dans la filière riz à travers une approche entrepreneuriale. Il s'agira d'accompagner les producteurs dans la création et la gestion de micro entreprise, la dynamique organisationnelle avec un accent particulier sur le développement de l'esprit d'entreprise, le renforcement

des capacités techniques, la mise en place de supports de gestion en langue nationale, et la mise en relation d'affaire. Une priorité sera accordée aux promoteurs disposant déjà de terre aménagée par le MCA aussi bien dans le Diama que le Ngalinga. Particulièrement pour le riz, la DRDR accompagne les producteurs dans la production de semences certifiées, représentant une innovation dans une stratégie d'approche filière.

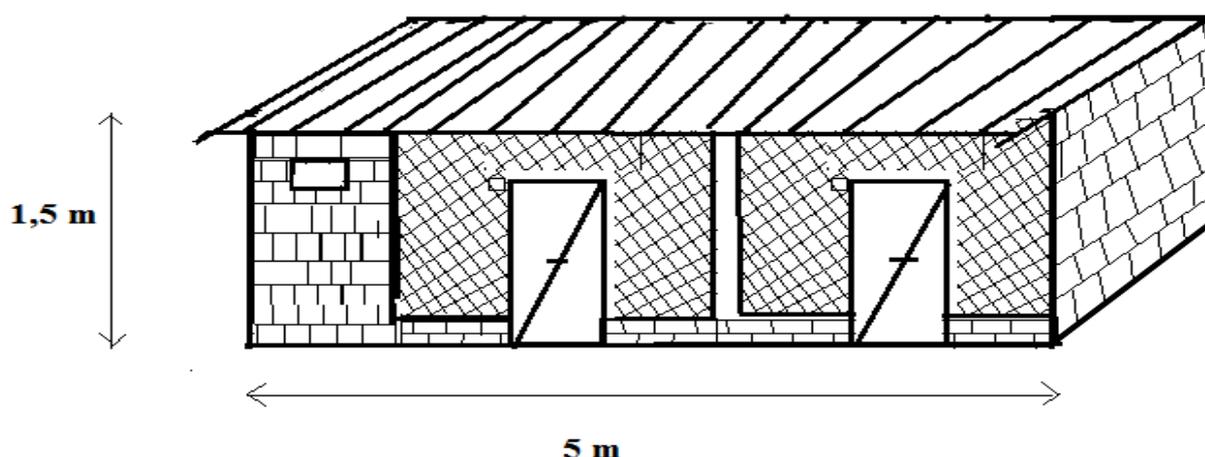
Produit 1.1.3: Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont mis en place et renforcés

☞ Equipement de soutien pour la promotion de l'élevage à Saint-Louis.

Dans le domaine de l'élevage, des échanges avec le Directeur du CIMEL (Centre d'Impulsion pour la Modernisation de l'Élevage) ont été des occasions opportunes pour apprécier les possibilités de synergie entre le PRODES et le CIMEL. A ce titre des rencontres organisées avec les promoteurs des villages de **Tonghor, Lampsar et MBarigo** bénéficiaires de l'appui du CIMEL, ont permis d'identifier les besoins en investissements de ces promoteurs et d'apprécier les effets que ces réalisations pourraient produire sur les conditions de vie des ménages de ces localités.

Le CIMEL est actuellement en étroite collaboration avec l'UGB qui a fait du centre un centre d'immersion, un lieu de mise en situation pour les étudiants et qui appuie la mise en place d'un petit fonds de roulement au profit des promoteurs. Ainsi, orienté vers l'émergence d'entreprises durables dans la filière élevage, le CIMEL a sollicité l'appui du PRODES pour la réalisation des investissements et l'acquisition d'équipements au profit des promoteurs qui portent ces dynamiques de changement du secteur de l'élevage dans la Région de Saint Louis.

Aussi, il a été retenu pour le PRODES, d'étudier la faisabilité technique et financière d'une MPE intégrée et très innovante, qui sera articulé autour du financement **d'une étable communautaire, de 3 poulaillers des femmes, d'un Bio-digesteur (fournisseur d'énergie), d'un Puits-forage et d'un Champ de production de fourrage pour le bétail** au niveau du village de Tonghor. L'Antenne a commandité l'établissement des plans de construction et des devis par un technicien du bâtiment pour avoir des éléments techniques et financiers constituant les bases de l'étude de faisabilité de ce projet.



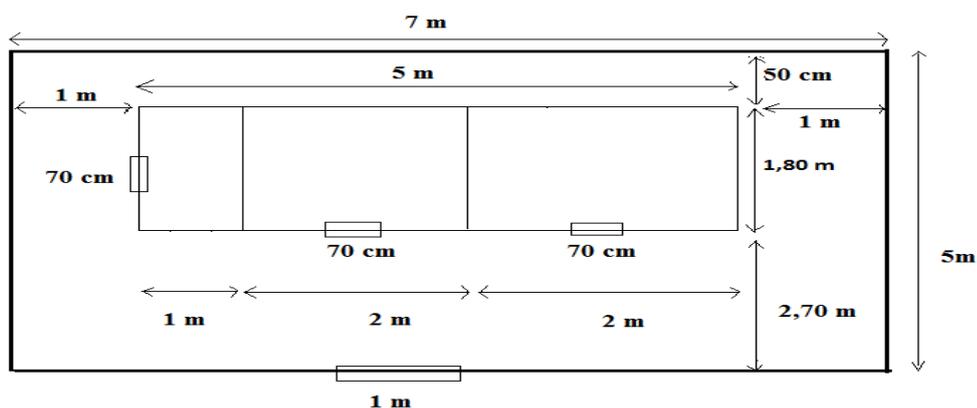


Schéma : Esquisse du modèle de poulailler à mettre en place pour les femmes des 3 villages



Photo : Type d'étable à construire et à adapter aux réalités des éleveurs pour les 3 villages

Ce projet financé pourrait constituer le premier projet filière du programme avec un appui technique de qualité du CIMEL.

Ce package d'activité, prend en charge la création de richesse, l'amélioration de la production de viande et de lait, la gestion de l'environnement, l'accès à l'eau, l'accès à l'alimentation du bétail et le développement d'un partenariat avec le CIMEL et d'autres intervenants dans le cadre de la réalisation du Bio digesteur.

Produit 1.2.1 : Le dispositif financier d'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP est renforcé et élargi

☞ Consolidation et renforcement du Dispositif technique et financier existant

Le PRODES avait organisé une séance de travail avec l'équipe de ORABANK afin de partager et revoir le dispositif de financement de l'insertion et permettre ainsi aux animateurs régionaux de mieux comprendre le mode de fonctionnement du dispositif et bien appréhender les difficultés liées au financement des projets des sortants de l'ETFP. Il a été surtout examiné la situation des projets financés, les remboursements effectués et le manque d'expérience des promoteurs.

La gestion du dispositif de financement dans sa dimension suivi-évaluation et la pertinence de la convention dans le contexte de mutation de la BRS devenue ORABANK, ont fait l'objet d'échanges ayant abouti à une principale recommandation : **systematiser une réunion de coordination trimestrielle entre le PRODES, ORABANK et les autres partenaires de l'insertion.**

Pour assurer un meilleur suivi des financements et des remboursements du fonds d'insertion le dispositif de suivi financier a été renforcé pour un montant de 30 millions au cours de l'année 2014.

☞ **Elaboration Document de Plaidoyer pour le renforcement du fonds d'insertion**

Le Troisième Programme Indicatif de Coopération (PIC III) 2012-2016 entre le Gouvernement du Sénégal et le Grand-Duché du Luxembourg vise entre autres objectifs la consolidation et le renforcement des acquis enregistrés en matière d'insertion des jeunes sortants de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, à travers les dispositifs technique (METFP, ONUDI, BIT,) et financier (MFFE, PNUD, ORABANK).

Suite à la mise en place au mois de mai 2014 de la contribution financière du Grand-Duché de Luxembourg d'un montant d'environ 500 000 dollars destiné au fonctionnement du cadre institutionnel de mise en œuvre du Programme de Renforcement des Dynamiques Economiques et Sociales (PRODES), il a paru utile et opportun de mobiliser des ressources financières additionnelles conséquentes.

C'est dans ce cadre qu'une note technique a été élaborée par la CSO-PLCP afin de faire l'état des lieux et de proposer les besoins de financement complémentaires pour la consolidation et le renforcement du fonds d'insertion.

Tableau résumé global des montants accordés et décaissés pour le fonds d'insertion

<i>Institutions financières</i>	TOTAL		Année 2014			
	<i>Montants accordés</i>	<i>Montants décaissés</i>	<i>Montants accordés</i>	<i>Montants décaissés</i>	<i>Nbre dossiers</i>	<i>Nombre emplois</i>
<i>BRS</i>	99 000 700	67 385 000			0	
<i>MEC PROPAS</i>	99087143	61124892	12 052 365	3 113 750	12	113
<i>UMECAS RICHARD TOLL</i>	87 720 061	50 873 728			0	0
<i>UMECAS LOUGA</i>	6 810 550	6 487 880			0	0
<i>UFM LOUGA</i>	17 368 985	17 368 985	9 105 500	9 105 500	10	17
<i>DJOMEK LINGUERE</i>	12 634 800	12 634 800	3 500 000	3 500 000	2	5
<i>FADEC KEBEMER</i>	10 969 995	10 969 995	1 100 000	1 100 000	2	3
<i>UMECAS MATAM</i>	36 002 513	11 635 830			0	0
<i>UMECAS THIES</i>	32 095 204	24 529 199			0	0
TOTAL	401 689 951	263 010 309	25 757 865	16 819 250	26	141

Pour l'année 2014 le montant total de financement accordé est de 25 757 865 FCFA dont 16 819 250 FCFA déjà décaissés. La faiblesse des financements de 2014 s'explique par le fait que le comité d'orientation ne s'est pas réuni faute de plans d'affaires à recevoir des cellules d'orientation.

Diagramme de répartition des dossiers accordés

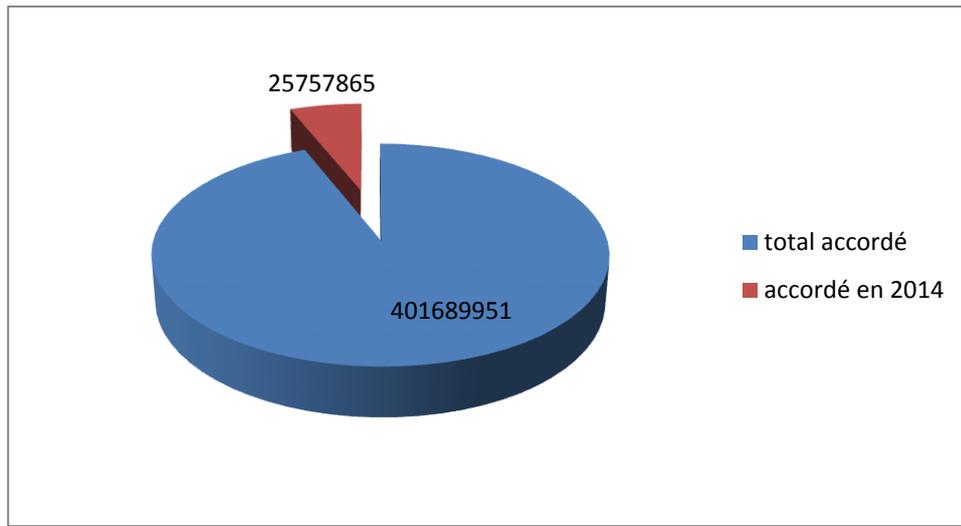


Tableau : résumé global des remboursements du fonds d'insertion en Octobre 2014

Institutions financières	Montant total remboursé	Montants remboursés en 2014
BRS	20 538 946	1 339 806
MEC PROPAS	17 011 122	4 653 760
UMECAS RICHARD TOLL	16 509 684	4 027 016
UMECAS LOUGA	2 722 642	633 920
UFM LOUGA	3 419 567	1 200 213
DJOMEK LINGUERE	6 438 556	1 818 747
FADEC KEBEMER	3 097 271	485 938
UMECAS MATAM	4 186 546	1 749 043
UMECAS THIES	4 338 246	375 000
TOTAL	78 262 580	16 283 443

A la date du 31 octobre 2014, le montant total remboursé par les promoteurs qui ont démarré leurs activités dans toute la zone de concentration est de 78 262 580 FCFA dont 16 283 443 FCFA pour l'année 2014.

Les simulations de remboursements faites par l'équipe de suivi (PRODES/ORABANK) permet d'espérer que le revolving va pouvoir démarrer dès l'année prochaine avec un disponible de plus de 100 000 000 de FCFA. Le tableau suivant montre les résultats de la simulation :

Les remboursements des fonds alloués aux jeunes promoteurs se poursuivent au niveau des institutions financières malgré certaines difficultés liées à l'environnement difficile des affaires. Le tableau ci-dessous fait état des remboursements depuis le début du programme et les prévisions pour les 4 années à venir. L'analyse du tableau montre qu'à la fin de l'année 2014 la barre des 100 000 000 FCFA de fonds effectivement remboursés sera dépassée. Avec le programme d'encadrement et de recouvrement mis en place par le dispositif de suivi financier, on pourra atteindre les 200 000 000 FCFA en fin 2016.

**TABLEAU RESUME DES REMBOURSEMENTS
PREVISIONNELS DU FONDS**

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
SAINTS LOUIS	CAPITAL	2 609 386	16 453 892	18 175 508	17 325 189	18 927 314	20 214 617	22 345 617
	PART INT PROGAM	462 220	1 573 148	937 544	775 630	735 064	784 298	997 538
	PART INT SFD	1 078 513	3 670 680	3 125 145	2 585 432	2 450 213	2 614 325	3 325 126
	SOUS TOTAL REMB PROG	3 071 606	18 027 040	19 113 052	18 100 819	19 662 378	20 998 915	23 343 155
MATAM ET PODOR	CAPITAL	102 229	4 558 464	9 908 965	8 325 418	12 345 612	14 325 127	17 326 124
	PART INT PROGAM	38 661	511 730	525 698	455 197	608 137	731 520	246 469
	PART INT SFD	90 208	1 194 036	1 752 327	1 517 322	2 027 124	2 438 400	821 563
	SOUS TOTAL REMB PROG	140 890	5 070 194	10 434 663	8 780 615	12 953 749	15 056 647	17 572 593
LOUGA ET THIES	CAPITAL	1 283 515	6 956 707	11 066 431	9 845 327	14 527 312	16 156 995	14 475 084
	PART INT PROGAM	237 305	816 334	642 710	595 967	896 197	1 025 027	895 711
	PART INT SFD	553 713	1 904 778	2 142 368	1 986 557	2 987 324	3 416 755	2 985 702
	SOUS TOTAL REMB PROG	1 520 820	7 773 041	11 709 141	10 441 294	15 423 509	17 182 022	15 370 795
	Montants financés	107 602 824						
TOTAL GENERAL REMB PREV	4 733 316	30 870 275	41 256 856	37 322 727	48 039 636	53 237 583	56 286 542	
CUMUL DES RREMB PREV	4 733 316	35 603 591	76 860 447	114 183 174	162 222 811	215 460 394	271 746 936	

☞ **Elargissement du Dispositif Financier au Partenariat UNFPA/PRODES**

Au regard des résultats enregistrés, l'UNFPA a convenu d'intégrer ledit dispositif d'insertion en confiant au PRODES, la mission d'encadrement des jeunes filles défavorisées déjà formées par les CRETF dans les régions de Thiès et Saint-Louis. Ainsi 09 plans d'affaires regroupant 15 jeunes filles pour un montant global de **8 720 000 F CFA**.

Dans la rubrique des refinancements 03 dossiers ont été financés dont 02 à Louga et 01 à Saint-Louis pour un montant de 2 750 000 fcfa, soit un montant global de **11 470 000 fcfa**.

Produit 1.2.2- Les capacités des promoteurs/trices et autres acteurs sont renforcées

☞ **Finalisation et validation des TDR pour le recrutement d'un bureau d'études chargé d'évaluer les différentes expériences en matière de dispositifs d'appui à l'insertion**

La problématique de l'insertion est vécue diversement par les acteurs et intervenants dans la ZCO et, malgré leur pertinence, les actions entreprises souffrent d'un déficit de coordination et de cohérence.

Pour pallier ces insuffisances, le MFPAA, de concert avec les agences du système des nations unies, compte mettre en place un dispositif national harmonisé d'appui à l'insertion susceptible d'apporter une cohérence d'ensemble dans le pilotage de l'appui à l'insertion socioprofessionnelle au profit des sortis du système de FPT.

A cet effet, des dispositions ont été prises pour procéder à la capitalisation des expériences développées en la matière et à l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité du dispositif d'appui à l'insertion avec les différentes parties prenantes.

Les résultats ci-après sont attendus de cette étude

- Leçons apprises de toutes les expériences d'appui à l'insertion initiées au Sénégal à travers les projets, et/ou programmes, ONG, associations sont tirées et les bonnes pratiques proposées ;
- Un dispositif national harmonisé d'appui à l'insertion est proposé;
- Les modalités de mise en œuvre du dispositif sont définies ;
- Un plan d'expérimentation du dispositif national est proposé.

☞ **Consolidation et renforcement du dispositif technique d'accompagnement, de Suivi-évaluation et d'appui/conseil des IMF et des promoteurs**

Conformément au protocole de partenariat avec ORABANK sur l'insertion, le dispositif technique d'accompagnement, de Suivi-évaluation et d'appui/conseil des IMF et des promoteurs a été consolidé et renforcé durant l'année 2014 à travers différentes missions de supervision, de rencontres d'information et de partage, de renforcement de capacités.

Par ailleurs le plan de transfert des équipements et matériels informatiques destiné au renforcement des capacités d'intervention et de gestion des IMF a été mise en œuvre durant 2014.

Composante 2 : Appui à la mise en œuvre et au suivi de la SNDES et de l'INPS

Volet 2.1 : Renforcement de la Protection Sociale des groupes vulnérables pour une croissance Economique Inclusive

Produit 2.1.1: Le dispositif national de l'INPS est renforcé au profit des groupes vulnérables

☞ Mise en place d'un cadre institutionnel et communautaire de prise en charge des groupes vulnérables

Une priorité a été accordée à la mise en place des plateformes techniques opérationnelles avec la prise effective des arrêtés portant création desdites plateformes au niveau des régions de Louga, Matam et Saint-Louis par les Gouverneurs et au niveau de tous les Départements par les préfets. Ces plateformes, conçues pour pérenniser les actions du PRODES, sont désormais les instruments d'opérationnalisation les plus appropriés pour prendre en charge les questions de protection sociale et d'autonomisation économique des ménages et groupes vulnérables. Elles constituent avec les Agents Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC), les bras techniques à travers lesquels le PRODES entend s'appuyer pour dérouler les activités de ciblage des ménages, des femmes et des jeunes, d'évaluation de leurs besoins, d'identification des projets, de formulation, de financement, de formation et de suivi/évaluation des interventions du programme dans toute la ZCO.

Le processus d'élaboration d'un plan d'action en matière de protection sociale des groupes vulnérables au niveau régional et départemental ainsi qu'un plan de renforcement des capacités des plateformes techniques et opérationnelles ainsi que les APDC, a été engagé et sera mis en œuvre dans les prochains exercices.

☞ Ciblage des ménages pauvres potentiels bénéficiaires de bourses économiques

La volonté politique du gouvernement du Sénégal de renforcer les capacités de résilience des populations vulnérables s'est traduite par la mise en œuvre d'un Programme National de Bourses de Sécurité Familiale/PNBSF qui s'inscrit dans une dynamique de mise en place d'un système de filets de sécurité sociale. Le PRODES compte accompagner ce programme, en mettant l'accent sur la sécurisation des revenus des ménages par l'octroi de bourses économiques bénéficiaires des bourses de sécurité familiale, afin qu'ils puissent développer des activités de production génératrices de revenus. C'est dans ce cadre que des termes de références ont été élaborés autour des points suivants :

- définir le profil socio-économique des zones d'intervention du programme en rapport avec l'équipe du projet et ses partenaires opérationnels et selon une perspective genre ;
- définir et valider les critères de ciblage des ménages avec les partenaires du PRODES impliqués dans la protection sociale ;
- réaliser le ciblage communautaire et catégoriel des ménages pauvres, potentiels bénéficiaires de l'initiative bourse économique ;
- identifier et analyser les contraintes liées au développement socio-économique des ménages dans une optique d'autonomisation ;
- identifier les potentialités des ménages et analyser leurs capacités d'initiative socio-économique et d'autonomisation ;
- dégager les priorités des ménages ciblés en matière d'initiatives productives, en tenant compte de leurs potentialités ;
- identifier les potentiels porteurs des initiatives productives des ménages ciblés (femmes et jeunes) et leurs besoins ;
- identifier les principales interventions à mettre en œuvre en faveur des ménages ciblés ;

- élaborer un plan d'action d'accompagnement des ménages ciblés par les plateformes techniques opérationnelles.

☞ **Appui à la Délégation Générale à la Protection Sociale et la Solidarité Nationale**

Dans le souci de réduire la probabilité de perte du bien-être des populations, le basculement ou le maintien dans la pauvreté chronique des groupes vulnérables, le Gouvernement du Sénégal a élaboré la Stratégie Nationale de Protection Sociale (*SNPS, 2005-2015*), *l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS)* et mis en place le *Fonds de Solidarité Nationale*.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (*SNDES/PSE 2014-2018*), l'initiative pour un socle de protection sociale a été retenue.

En créant la **Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN)**, les nouvelles autorités comptent mettre l'accent sur la nécessité d'harmonisation et de coordination des dispositifs de protection sociale existants au Sénégal, afin d'éviter la dispersion des initiatives.

C'est dans ce cadre que la DGPSN, avec l'appui financier du PNUD à travers le PRODES, a initié un processus d'élaboration de son Plan stratégique.

L'objectif visé est de permettre à la DGPSN de relever les défis inhérents aux politiques de protection sociale et de solidarité nationale au Sénégal. De manière spécifique, il s'agit de formuler un plan stratégique pour la période 2014- 2018 et un plan d'actions pour les 12 mois ; d'identifier un processus dynamique de coordination du secteur et ; d'augmenter la performance collective de l'équipe de la DGPSN. Ainsi, après plusieurs rencontres, trois étapes sont retenues :

- L'Etape 1 de préparation qui permet de faire l'analyse de l'environnement du secteur de la protection sociale et de la solidarité nationale et l'identification des défis et priorités stratégiques du gouvernement en matière de protection sociale et de la solidarité nationale ;
- L'Etape 2 de formulation de la stratégie qui prend en charge la formulation de la vision, de la mission, des orientations stratégiques de la DGPSN, la définition du mode de fonctionnement de la DGPSN avec une proposition de schéma organisationnel et managérial et un manuel de procédures interne de la DGPSN ;
- L'Etape 3 qui concerne l'opérationnalisation de la stratégie avec un plan d'actions prioritaire budgétisé pour 12 mois, un plan de suivi évaluation axé sur les résultats et un projet de contrat de performance entre la DGPSN et sa tutelle.

Le PNUD, à travers le PRODES prend en charge l'étape d'opérationnalisation par la prise en charge du consultant et l'organisation d'un atelier pour un montant total de 10 000 000 F CFA.

☞ **Réunion du Comité interministériel de pilotage de la SNPS**

Conformément aux dispositions de l'arrêté de la primature n° 22.07.2013 portant création et les règles de fonctionnement Comité Interministériel de Pilotage de la Stratégie Nationale de Protection Sociale, une réunion s'est tenue le mardi 10 Juin 2014 au Lagon II, sous la présidence de Monsieur Mansour FAYE, Délégué Général à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale, en présence de Monsieur Johan VERKAMMEN, Ambassadeur de Belgique à Dakar, co-président du groupe thématique PS et de Monsieur Boubacar SECK Secrétaire Exécutif du CONGAG, avec la participation du Président du Conseil d'orientation de la DGPSN, Dr Amadou BA. Les agences des Nations Unies du groupe thématique Protection Sociale, la Banque Mondiale, les ministères sectoriels et la société civile ont été représentées à cette importante rencontre. Les différentes présentations étaient axées sur :

- ✓ Etat d'avancement du processus d'actualisation de la SNPS ;
- ✓ Le cadre de mesure des résultats prioritaires du PSE en matière de protection sociale ;

- ✓ Le Programme conjoint Protection Sociale élaboré dans le cadre d'un processus itératif entre la DGPSN, l'UCSPE, les sectoriels et les 6 agences du SNU, avec l'appui d'un consultant commis à cet effet ;
- ✓ Le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale dont la mise en œuvre se poursuit avec des perspectives d'élargissement de l'éligibilité (ménage avec enfant de 0 à 5 ans/6 à 12, personnes âgées) ;
- ✓ Etat de mise en œuvre du Programme de Couverture Maladie Universelle (CMU) présenté par le Ministère de la santé et de l'action sociale avec une forte implication des mutuelles de santé ;
- ✓ La mise en place de la Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle (CAPSU) qui est un instrument de financement des programmes de filets sociaux ; Le document sur l'ancrage institutionnel et la mobilisation des ressources financières a été finalisé et la validation politique par un décret de Monsieur le Président de la République est attendue ;
- ✓ La mise en place du Projet "Filets sociaux" dont le document de projet a été finalisé et signée. Le processus de recruter du personnel est en cours.

A l'issue des différentes présentations, le comité a pris les fermes recommandations suivantes :

- Mettre en œuvre de manière urgente les projets et programmes de protection ;
- L'accélération du processus de réactualisation de la SNPS ;
- La tenue immédiate d'une rencontre du Comité technique afin de le rendre fonctionnel et d'y associer des personnes compétentes et efficaces.

☞ **Elaboration d'un programme d'appui à l'émergence de familles productives**

Après l'élaboration d'une note conceptuelle sur l'émergence de familles productives, la CSO, dans le cadre de la mobilisation de ressources additionnelles pour le PRODES, a conçu un programme intitulé « Programme d'Appui à l'Emergence de Familles Productives pour une croissance économique inclusive ».

Ce programme vise à renforcer la coopération entre le PNUD et le Gouvernement en vue de l'accélération de l'atteinte des OMD à travers la promotion de l'émergence de familles productives. Il s'agit de prendre en compte les besoins en développement des ménages pauvres en valorisant leur potentiel d'initiatives et en les plaçant au cœur du développement économique et social.

A ce titre, le programme compte appuyer le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance dans la mise de son plan d'actions articulé au Plan Sénégal Emergent (PSE), document de référence récemment élaboré par le gouvernement du Sénégal.

Au niveau opérationnel, les actions seront centrés sur le renforcement des capacités productives des ménages pauvres avec un accent particulier sur le ciblage des ménages, l'accès à l'information économique, le développement des compétences, le transfert de technologie et le transfert financier (Bourse économique). Ces appuis s'insèrent dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) opérationnalisée à travers divers programmes de filets sociaux en faveurs des familles vulnérables.

Au niveau stratégique, en collaboration avec le Bureau de Suivi Opérationnel du PSE, le programme appuiera le MFFE et les autres acteurs chargés du suivi du PSE, en renforçant leurs capacités en matière de planification, de suivi et d'évaluation au niveau national et local. D'un montant de 5 216 000 000 F CFA, le document de programme a été envoyé à différents partenaires notamment le PNUD pour la recherche de fonds.

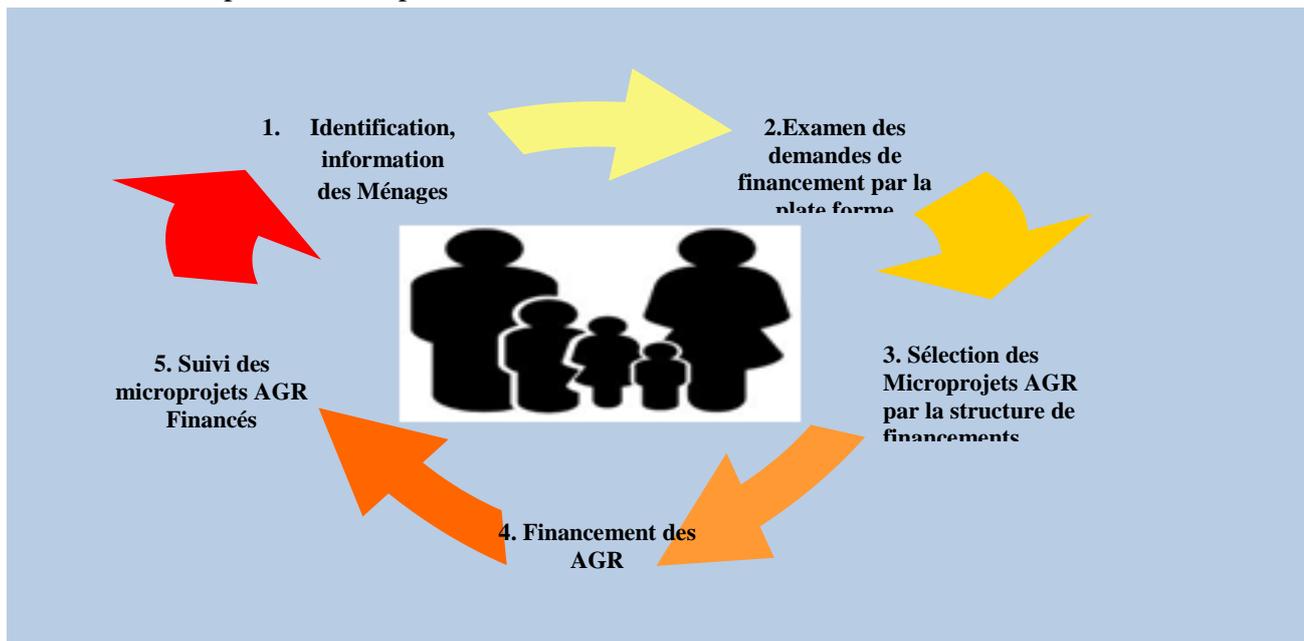
Produit 2.1.2 Le dispositif d'appui à l'accès des ménages pauvres aux actifs économiques est mis en place et rendu fonctionnel

☞ **Elaboration d'une note conceptuelle sur la Bourse Economique**

L'élaboration de la note conceptuelle traduit le début de l'exécution d'une action retenue comme prioritaire à côté du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF). Le PRODES, à travers l'INPS, accompagne la DGPSSN à la réalisation de ce programme majeur de filets social, en agissant sur le levier autonomisation économique en vue de promouvoir l'émergence de familles productives aptes à contribuer à une croissance économique inclusive et durable.

La bourse économique conçue pour aider les ménages ciblés par le PNBSF à accéder aux financements et à la micro assurance santé pour renforcer leurs initiatives et potentiels productifs

Le schéma ci-après décrit le processus de financement



☞ **projet d'installation d'unités de MICROJARDINAVI au niveau des ménages de la commune**

La commune de Louga compte toucher 350 ménages à revenus modestes et les cantines scolaires à travers ce projet dont le cout global est estimé sur les cinq années à venir à 28 110 200 F Cfa. En attendant l'installation effective de la nouvelle équipe municipale, un projet de convention opérationnelle de partenariat entre la ville de Louga et le PRODES sera élaborée et partagée avec les techniciens locaux. Pour rappel, le PRP avait expérimenté à Linguère, en partenariat avec les services du développement rural, les micros projets de jardinage de tables associés à l'aviculture qui permettent d'améliorer de manière significative la sécurité alimentaire des ménages pauvres tout en augmentant leur pouvoir d'achat

☞ **Financement d'initiatives communautaires à Darou (commune de St-Louis)**

Le Partenariat PRODES/ Fondation Henry Jay à Darou est basé sur un programme de développement du quartier. Les engagements du PRODES vont se matérialiser par la mise en place d'une ligne de crédit de 5 000 000 FCFA au profit des femmes du quartier de Darou. Un projet de protocole d'accord entre la commune de St-Louis, la Fondation Henry Jay et le PRODES est en cours d'élaboration.

☞ **Micro-Assurance en milieu rural et dans les CPMD**

Dans une perspective d'extension du produit micro assurance santé sur toute l'étendue de la ZCO, mais sous une formule plus adaptée en milieu rural, le PRODES compte mener l'expérience avec l'UNFPA qui développe une stratégie de couverture des dépenses liées à la santé de la reproduction. L'UNFPA

accompagné par l'ONG Whepsa (opérateur agréé de l'UNFPA), a mis en place plusieurs caisses de solidarité sous la forme du couplage, et gérées directement par les populations.

Il s'agit dès lors pour le PRODES, d'examiner les voies et moyens pour faire profiter aux populations bénéficiaires des caisses de solidarités de l'UNFPA, de la palette de soins et des opportunités d'accès des autres membres de la famille, offerts par le produit micro assurance santé du PRODES, pour répondre efficacement à leur demande dans une dynamique de synergie. Dans une première phase d'expérimentation, il a été retenu par les deux programmes de démarrer cette activité au niveau des villages bénéficiaires de case de santé, particulièrement, là où il y a eu des interventions groupées PRODES/UNFPA.

Sont concernés pour la Région de Saint Louis, Téméye Léwé dans l'Arrondissement de MBane et Samba Goulo dans le CPMD de Doumga Lao, Bélinaybé, Mberlé Berlé, Aja et Gassé Diabé pour la Région de Matam.

Produit 2.1.3 – L'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base (socle social) est amélioré

☞ Convention de partenariat entre le PRODES et le CONGAD

Les travaux HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) sont des transferts sociaux ciblés au profit des ménages pauvres et vulnérables. L'objectif visé à travers l'approche HIMO est de garantir une sécurité de l'emploi et un revenu minimal aux populations, particulièrement aux familles pauvres, afin de réduire leur vulnérabilité tout en favorisant l'accès des jeunes au marché du travail.

Avec cette approche, les objectifs de création de l'emploi et de protection sociale peuvent être combinés avec ceux de la création des infrastructures et services sociaux de base.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le Programme compte promouvoir les activités d'intérêt communautaire à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), pour une croissance économique inclusive. Ainsi, comme inscrit dans le PTA 2014, l'exécution des travaux HIMO prévus dans le document du programme sera confiée au Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD) à travers un partenariat.

C'est dans ce cadre qu'une convention de partenariat a été élaborée et signée par les deux parties. Cette convention vise globalement à contribuer au renforcement de la Protection Sociale des groupes vulnérables pour une Croissance Economique inclusive et à l'amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base (socle social). Elle est bâtie autour de trois lignes d'actions : (i) la conception et la mise en œuvre de modèles de travaux HIMO ; (ii) l'appui à la mise en œuvre des travaux HIMO au niveau des CPMD ; (iii) le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les HIMO.

☞ Etat des lieux sur l'accès des populations aux services sociaux de base dans les zones ciblées

Une mission sur l'état de fonctionnalité des infrastructures et des services sociaux a été effectuée pour évaluer l'accès et la qualité des services offerts et apprécier les progrès enregistrés en direction des OMD. La mission a permis de constater que des progrès importants ont été enregistrés principalement à Gassane dans les domaines de la santé maternelle, de l'accès à l'eau potable et du développement des moyens d'existence durables au niveau du CPMD. Les indicateurs d'accès aux services essentiels affichent de réelles avancées comme en atteste le tableau qui suit :

Tableau de suivi des indicateurs de santé maternelle au niveau du CPMD de Gassane

Indicateurs	Années	2011	2012	2013	2014
Nombre de décès maternels enregistrés		00	01	00	00
Nombre d'accouchement assisté par un personnel de santé qualifié		248	330	299	65
Nombre de consultation pré natale		856	906	805	212
Nombre de consultation post natale		06	322	288	30
Taux de mortalité maternelle/ou nombre de femmes décédées en donnant la vie		00	01	00	00

Source : statistiques du poste de santé de Gassane, Avril 2014

Entre avril 2013 et mars 2014, le nombre d'accouchement assisté par la sage-femme est de 364 soit une hausse de 110% comparativement en 2012. Sur cette même période, le nombre de consultance pré natale est estimé à 1017 contre 318 consultations post natale enregistrées au niveau de la maternité.

Ces chiffres confirment un bon niveau d'utilisation et de fonctionnalité de la maternité.

S'agissant des infrastructures et ouvrages hydrauliques réalisés, ils sont fonctionnels et permettent de faciliter l'accès des populations à l'eau potable et assurer l'alimentation du bétail dans les villages de Touba Gassane Nimzatt et Gassane Sérère.

☞ **Convention de partenariat avec l'UNFPA**

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième Programme de Coopération Sénégal – Luxembourg (PIC II), le comité de pilotage avait fortement recommandé la mise en synergie des actions des partenaires dans la zone concentration lors de la réunion tripartite entre le Gouvernement, le SNU et le Grand Duché de Luxembourg. C'est ainsi que les trois partenaires que sont le PNUD, le LUX-DEV et l'UNFPA s'étaient accordés sur la répartition des tâches relatives à la réalisation des infrastructures sanitaires au niveau des villages-centres des communautés rurales des régions de Saint Louis et Matam. A ce titre, l'UNFPA s'était engagé à équiper les cases de santé construites par le PRP dans les régions de Matam et Saint Louis. Pour raison de contraintes budgétaires, l'activité a été reportée et reprogrammée dans le PIC III. Avec le démarrage du PRODES, les deux structures (CSO et UNFPA) envisagent, à travers un protocole d'accord, renforcer ce partenariat et mettre en synergie leurs interventions de manière à davantage faciliter l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base et améliorer la santé de la reproduction des femmes et des ados/jeunes. Ce protocole vise à rendre fonctionnel les infrastructures sanitaires mises en place par le PRP, par l'équipement des cases de santé des villages de Samba Goulo/ CR de Doumgalao (District Sanitaire de Pété, Région Médicale de Saint Louis), de Gassédiabé/CR de Oudalaye et de Adja/ CR de Vélingara Ferlo (District Sanitaire de Ranérou, Région Médicale de Ranérou). Les différentes réunions tenues par les deux structures ont abouti à la finalisation du protocole d'accord et à la stabilisation des quantités et spécifications techniques des équipements et du matériel médical à acheter. Les commandes sont déjà faites par l'UNFPA de même que la réception lors du lancement du PRODES le 18 octobre 2014 à Matam. Le Programme se chargera de la première dotation en médicaments et du renforcement des capacités des membres des comités de gestion et des agents de santé communautaire.

☞ **Equiper des infrastructures réalisées**

Pour une bonne fonctionnalité des infrastructures, le Programme a procédé à leur équipement. Ces équipements concernent les CEM de Younouféré et Ndiayène Pendao, l'école primaire de Berlé Bélé et le Daara de Navel avec : 280 tables bancs, 14 chaises maître, 14 bureaux maître, 3bureaux Directeur, 3 chaises Directeur, 26 chaises pour professeurs pour un montant global de 10 millions.

☞ **Partage d'expérience sur un modèle de contractualisation sur les travaux HIMO**

La coopération de la région Rhône –Alpes qui est un partenaire stratégique de la Région de Matam est particulièrement présente à Sinthiou Bamambé, NDendory et à Hamady Ounaré dans le Kanel. Elle développe depuis 2002 dans cette zone, un programme HIMO à travers la restauration du fonctionnement hydrologique du Thianghol (un grand marigot) par la confection d'ouvrages tissés et posés par les populations. Ces ouvrages ou diguettes favorisent un remplissage du marigot, une régulation de la vitesse des eaux qui viennent se déverser dans le marigot, une protection des villages contre les inondations, une reconstitution des sols, une réhabilitation et une récupération des terres autour des bassins du marigot (ainsi 100ha ont été récupérés) pour y faire du maraîchage et de la riziculture, et un rétablissement des fonctions traditionnelles du marigot à partir duquel les populations pratiquaient des cultures de crue et de décrue.

Après plusieurs rencontres et échange sur cette expérience, des pistes de synergie ont été identifiées entre le PRODES et la Coopération de la Région Rhône- Alpes à Matam, autour de trois(03) axes notamment :

- ✓ La valorisation des terres récupérées à travers un accompagnement des jeunes et des femmes dans la production maraîchère et rizicole;
- ✓ La réalisation des ouvrages dans le cadre du programme HIMO du PRODES;
- ✓ La subvention de la réalisation de fourneaux « ban ak suuf » par les populations qui pourrait constituer aussi un programme HIMO.

Il serait aussi souhaitable de renforcer une ligne de crédit qui existe déjà et gérée par un dispositif financier assez performant et établir un protocole d'accord opérationnel annuel sur un (1) ou deux (02) villages pour une phase expérimentale.

☞ **Formation du personnel de santé et équipement de la case de Samba Goulo**

La session de renforcement des capacités du personnel de santé de la case de Samba Goulo (Podor) qui devrait se réaliser au cours de ce trimestre n'a pas été effectuée. Avec l'effet de la transhumance, les membres du comité de santé, ainsi que la matrone et l'ASC, bénéficiaires de ce programme de formation ont suivi leurs troupeaux à la recherche de pâturage. Par conséquent il faudra attendre vers la mi-octobre pour organiser la session de formation. Pour les équipements l'UNFPA a assuré pouvoir les livrer au plus tard le 10 Octobre 2014. Les cases de santé de Adja et Dassé Diabé dans le Matam sont également concernées par cette opération.

Produit 2.2.1- Les capacités de mise en œuvre et de suivi de la SNDS au niveau national et déconcentré sont renforcées au profit des groupes vulnérables

☞ **Atelier de planification du PTA 2014**

Le Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social a organisé du 27 au 30 janvier 2014, un atelier consacré à l'élaboration de son Plan de Travail Annuel 2014.

Sous la présidence du Coordonnateur de la CSO-PLCP du ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfance, l'atelier a vu la participation de toutes les parties prenantes du PRODES (services techniques, société civile...)

Sous la modération de Mamour Ousmane Ba, de la DCEF, les travaux de l'atelier ont démarré par la présentation du DAP du PRODES avec un accent sur le contexte de l'intervention et les éléments de justification du programme, les enjeux, défis et opportunités en matière de protection sociale et

d'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Les objectifs, les composantes, les volets et produits du PRODES ont également été partagés, ainsi que la stratégie de mise en œuvre et le dispositif de suivi-évaluation.

Le plan de travail annuel (PTA) de 2014 du programme a par la suite été élaboré et validé par l'atelier.

☞ **Atelier de partage du document de projet (DAP) et de culture organisationnelle du PRODES**

Pour réunir les conditions d'une mise en œuvre efficace du programme, il a été organisé un atelier de partage du DAP et de la culture organisationnelle du PRODES du 31 janvier au 1^{er} février 2014 avec les principaux acteurs de la mise en œuvre du programme, dans le cadre d'une approche participative.

L'atelier a permis d'atteindre les résultats ci-après :

- Le Document de Projet est partagé ;
- Les enjeux et les objectifs du programme sont bien compris et appropriés par les acteurs ;
- Les capacités opérationnelles de l'équipe dans la mise en œuvre des activités sont renforcées ;

☞ **Organisation d'un forum national de la société civile sur les OMD (COLUPAS)**

En rapport avec le PRODES, le COLUPAS a organisé un forum de réflexion et de mobilisation des acteurs de la société civile autour des OMD et de l'agenda post 2015. Cet atelier a permis de :

- ✓ Informer et de sensibiliser les participants sur la dynamique des OMD, les contraintes et les résultats atteints ;
- ✓ Promouvoir l'échange sur l'agenda post 2015 ;
- ✓ Vulgariser les résultats du rapport de consultations nationales pour l'agenda de développement post 2015 ;
- ✓ Examiner les OMD et l'agenda post 2015 par rapport à l'acte III de la décentralisation ;
- ✓ Examiner l'articulation entre les OMD, le post 2015 et le Plan Sénégal Emergent ;
- ✓ Examiner les OMD et le post 2015 relativement au genre et
- ✓ Poser les jalons d'un partenariat avec les différents acteurs.

☞ **Finalisation de l'étude prospective**

L'élaboration de l'étude prospective Sénégal 2035 a abouti au choix d'une vision qui postule au développement économique dans la solidarité intra et intergénérationnelle. Elle concilie l'efficacité économique avec les valeurs éthiques en vue d'assurer la durabilité du développement humain.

A cet effet, le rapport final élaboré selon une démarche participative constitue un cadre de référence en matière de politique économique et sociale et doit inspirer les stratégies de moyen terme ainsi que le programme triennal d'investissements publics.

Dans le but de permettre une meilleure vulgarisation de l'étude prospective, un consultant a été recruté par le PRODES pour accompagner la Direction des Stratégies de développement dans la finalisation et l'édition dudit document.

Le rapport de cette étude prospective est en cours d'édition.

☞ **Elaboration du rapport 2013 sur le suivi des OMD**

Le PRODES a recruté un consultant pour l'élaboration du **rapport 2013 de suivi des OMD**. Le rapport a fait un état des lieux documenté et chiffré sur les progrès enregistrés en 2013, à partir des points ci-après :

- le contexte et la dynamique socio-économique du Sénégal ;
- les progrès enregistrés en 2013 pour chaque OMD, les facteurs positifs et les contraintes de mise en œuvre ;
- les tendances de l'extrême pauvreté et des inégalités sociales ;
- l'impact sur les OMD des politiques publiques, notamment la satisfaction de la demande sociale d'accès aux services sociaux de base (Education, Santé, Hydraulique) ;
- la problématique de la sécurité alimentaire et les perspectives nationales y afférentes ;
- l'égalité de genre et les stratégies nationales y relatives ;
- l'environnement et les stratégies de préservation des ressources naturelles ;
- le partenariat mondial pour le développement et la réponse nationale pour le promouvoir ;
- la couverture par le système statistique national des besoins en informations statistiques du dispositif de pilotage et de suivi des OMD ;
- la pertinence des politiques publiques relatives à la réalisation des OMD ;
- toute autre problématique pertinente pour l'accélération de la réalisation des OMD ;
- faire des recommandations pour accélérer la mise en œuvre et le suivi des OMD.

Le rapport provisoire est en cours de validation.

☞ **Journée Mondiale de la Population**

La journée Mondiale de la Population s'est tenue à Saint-Louis le 12 juillet 2014 sur le thème « **Investir dans les jeunes, une stratégie efficace pour le développement économique et social du Sénégal** » autour de deux activités principales :

- Le partage du document de cadrage national sur neuf (09) sous-thèmes
- La problématique de l'emploi des jeunes enjeux et perspectives

Trois (03) recommandations ont été émises à la fin de la journée. Il s'agit de :

- Faciliter aux jeunes l'accès à des terres aménageables
- Réorganiser le système de gestion des fermes agricoles

Favoriser la présence d'industries agroalimentaires

Produit 2.2.2 – Les systèmes de suivi de la pauvreté et du développement humain sont renforcés et rendus fonctionnels au niveau national et local

☞ **Appuyer les travaux préparatoires du Groupe Consultatif pour le financement de la SNDES/PSE et l'atelier de validation des documents et plan de communication**

Le PNUD, à travers le PRODES et faisant suite à la requête du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan a eu à accompagner le Gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre

du plan de communication des travaux du Groupe Consultatif des 24 et 25 février 2014 à Paris. A cet effet, et suivant l'option de réalisation directe accordée à l'APIX via l'UCSPE, des cabinets et consultants individuels spécialisés ont été recrutés pour la production de différents supports de communication (films documentaires, flyers, clés USB, mise en ligne directe via internet et plusieurs grandes chaînes de TV au niveau international). Les honoraires y afférents ont été exécutés directement par le PNUD.

☞ **Revue annuelle sectorielle du MFFE**

Conformément à la circulaire n°12/PM/ du 27/03/2014 de Madame le Premier Ministre relative à la préparation de la **Revue Annuelle Conjointe (RAC)** de la Politique économique et sociale, le PRODES a appuyé le Ministère de la Femme, de la Famille et l'Enfance pour l'organisation de sa revue annuelle sectorielle 2013, les 25 et 26 avril 2014 à Saly Portudal. Cette revue annuelle du secteur s'est déroulée dans un contexte particulier, marqué par l'adoption du Plan Sénégal Emergent (PSE) comme nouveau cadre de référence de la politique économique et sociale du Sénégal.

Cet exercice de revue a été une occasion de partager le Plan Sénégal Emergent avec tous les acteurs au niveau national et régional et de faire une meilleure appropriation des indicateurs de performance aux fins d'une mise en œuvre efficace de la politique sociale du Gouvernement.

La tenue de cette revue sectorielle a permis de valider les résultats de l'année 2013 et d'apprécier l'évolution des indicateurs de performances avec les acteurs concernés avant de décliner les perspectives de 2014 sous forme de plan d'actions annuel articulé au plan d'actions prioritaires (PAP/PSE 2014 - 2018).

Toutes les recommandations issues du processus feront l'objet d'un suivi trimestriel par l'ensemble des parties prenantes, sous la supervision du Comité ministériel de suivi du Rapport Annuel sectoriel.

☞ **Atelier de validation technique des résultats de la Revue Annuelle Conjointe 2014**

Le PRODES a appuyé l'UCSPE/MEFP pour l'organisation de l'atelier de validation technique des résultats de la Revue Annuelle Conjointe 2014 de la Politique Economique et Sociale du Sénégal, les 18 et 19 septembre 2014, conformément à la circulaire n°12/PM/ du 27/03/2014 de Madame le Premier Ministre relative à la **Revue Annuelle Conjointe (RAC)**.

Les travaux de cet atelier se sont déroulés en plénière d'abord avec les présentations de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la RAC 2013, des résultats sur la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires (PAP), les résultats macroéconomiques et l'état d'avancement des Reformes Budgétaires et Financières. La suite des travaux s'est déroulée en cinq panels avec les groupes thématiques : secteurs productifs et commerce ; infrastructures de soutien à la production ; capital humain et emploi ; cadre de vie, décentralisation et développement territorial et secteur privé. Le sixième et dernier panel sur le Financement de l'Economie a été présenté en plénière par la Direction de la Monnaie et du Crédit et un consultant pour le volet Projets et programmes.

☞ **Réunion du Comité de Pilotage du Programme (CPP)**

Le Programme de Renforcement des Dynamiques locales de Développement Economique et Social (PRODES) a organisé le 14 février 2014 à l'hôtel Pullman, la deuxième réunion de son comité de pilotage sous la présidence de **Monsieur Abdoulaye NOBA, Directeur de cabinet** du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance.

L'objectif de la réunion était de valider le rapport bilan 2013 et le Plan de Travail Annuel 2014 du PRODES.

Cette rencontre a enregistré la participation de toutes les parties prenantes du PRODES, précisément le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Plan, le Ministère de l'Enseignement Technique, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, le Ministère de la jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques, la Délégation Générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Régionale de Solidarité (BRS) et le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD)

Après la cérémonie d'ouverture, le compte rendu de la première réunion du comité de pilotage tenue le 26 juillet 2013 et le rapport bilan des activités de l'exercice 2013 ont été présentés par le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Programme

Pour la présentation du compte rendu de la réunion du comité de pilotage de 2013, il a été noté que toutes les recommandations formulées ont été entièrement mises en œuvre. Quant au rapport bilan des activités 2013, il a été rappelé que les principaux points de discussion portaient sur :

- la synergie d'action dans la protection sociale ;
- la capitalisation des expériences antérieures en matière de protection sociale ;
- la prise en charge conséquente du volet communication pour une meilleure visibilité des réalisations du programme ;
- le développement de synergie d'actions entre les parties prenantes dans le volet technique au niveau de l'insertion ;
- l'implication effective de la Société civile dans la mise en œuvre des activités ;

Néanmoins, le Programme a pu exécuter les activités essentielles ci-dessous énumérées :

- le recrutement du personnel du programme ;
- la tenue du premier atelier de planification et du premier Comité de pilotage ;
- l'ouverture de l'antenne de Saint-Louis ;
- l'appui à la mise en œuvre du Programme nationale de Bourses de Sécurité familiale ;
- les activités de coordination, de représentation, de recherche d'alliance et de partenariat.

☞ **Organiser la réunion de l'assemblée générale de l'observatoire sur la pauvreté**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'émergence basée sur la solidarité, l'Etat du Sénégal a mis en place l'Observatoire sur les conditions de vie et de la pauvreté (OPCV) dont l'objectif est de créer un cadre permanent de production, de diffusion d'informations, de suivi et d'aide à la décision sur : (i) l'évolution des conditions de vie des populations, (ii) l'impact des politiques, programmes et projets sur la stratégie de l'émergence.

Pour une bonne fonctionnalité de l'OPCV, le PRODES a appuyé l'ANSD à organiser l'assemblée générale constitutive le 09 octobre 2014 avec toutes les parties prenantes pour : (i) l'examen et approbation des projets de statuts et de règlement intérieur, (ii) la nomination des membres cooptés par l'AG, (iii) l'élection du président de l'AG et (iv) la mise en place du comité de pilotage.

☞ **Atelier de restitution des nouvelles données de population au Sénégal**

Dans le cadre du renforcement de la décentralisation, le Sénégal a procédé à un nouveau redécoupage du territoire qui a créé un besoin nouveau et urgent en données socio-démographiques et économiques pour les nouvelles entités. La prise en compte de la nouvelle situation a nécessité des opérations de recueil de données spécifiques dans le but de

permettre à ces entités de disposer d'informations fiables et pertinentes pour une prise de décision éclairée.

A ce titre, l'ANSD vient de produire des données de population du Sénégal et pour favoriser une large diffusion, un atelier de partage des résultats avec les acteurs du système statistique national a été organisé le 25 Septembre 2014 à l'hôtel King Fad Palace, avec l'appui du PRODES.

Cet atelier a permis de partager les données avec toutes les parties prenantes et de mettre à la disposition de l'ensemble des participants la documentation relative à l'enquête.

☞ **Mise en place du comité de pilotage du projet d'enquête (A l'écoute du Sénégal)**

L'ANSD est en train de mettre en place un dispositif de collecte qui permet de combiner une enquête de référence et des entretiens téléphoniques des ménages à l'aide de téléphone portable. Cette approche a été mise en place pour produire des données représentatives de bonne qualité, avec une démarche souple rapide et à moindre cout et pourra satisfaire les besoins pressants de données pour les décideurs et fournir un suivi rapproché des projets et programmes de développement.

Ainsi, pour un meilleur suivi des activités du projet, l'ANSD a mis en place un comité de pilotage en collaboration avec les autres démembrements de l'Etat.

☞ **Elaboration du dispositif de suivi-évaluation du PRODES**

Le dispositif de suivi-évaluation du programme a été élaboré et partagé avec l'équipe du programme, aussi bien au niveau de l'unité de coordination qu'au niveau de l'antenne de Saint-Louis. Le recrutement d'un consultant informaticien a permis d'opérationnaliser le dispositif à travers deux bases de données dont une en ligne pour faciliter le suivi des indicateurs de performance. Il est prévu des ateliers de mise à niveau des différents partenaires impliqués dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PRODES.

☞ **Célébration de la journée mondiale sur la pauvreté**

Conformément à la résolution 47/196 adoptée le 22décembre 1992, l'assemblée générale des nations Unies a déclaré le 17 octobre journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Le Sénégal à l'instar de la communauté internationale a célébré à l'université Gaston Berger de Saint-Louis le 17 octobre 2014 la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté sous le thème : Plan Sénégal Emergent : enjeux, défis et opportunités pour la croissance économique et l'inclusion sociale des femmes et des jeunes, dans une perspective de développement économique local.

Cette importante manifestation a été effectivement présidée par Madame Mariama SARR, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en présence de Madame la Représentante Résidente du PNUD, Coordinatrice du système des Nations Unies, du corps professoral de l'UGB, des membres du comité de pilotage du PRODES et de toutes les parties prenantes de la mise en œuvre du programme.

Le forum organisé à cet effet a permis de :

- Présenter et de partager le PSE autour de ses enjeux, défis et opportunités en matière de croissance économique, d'inclusion sociale et de développement local ;
- Présenter et partager le cadre de coopération pays du PNUD, aligné aux priorités du PSE ;
- Présenter et partager les orientations stratégiques et domaines de priorité du MFFE, par rapport aux enjeux, défis et opportunités du PSE et
- Présenter et partager les opportunités de développement économique local pour les femmes et les jeunes offertes par le MCA/Sénégal par rapport aux priorités du PSE.

☞ **Cérémonie de lancement du PRODES**

Pour créer les conditions d'une bonne appropriation du programme par les acteurs, le PRODES a été lancé officiellement à Matam le **18 Octobre 2014** par **Mme Mariama Sarr, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance**, en présence de Mme Fatou Bintou Djibo, Représentant Résident du PNUD, Coordinatrice du SNU, de Mme Marion Sognana, la Chargée d'Affaires de la Coopération, Luxembourgeoise et des Autorités Administratives Locales.

Cette cérémonie de lancement marque le démarrage officiel des activités à travers une campagne de communication ciblée dans la zone de concentration opérationnelle.

Il s'est agi surtout d'informer et de sensibiliser les populations sur les objectifs et les enjeux du **PRODES**, en vue d'en assurer une bonne exécution.

En marge de cette cérémonie de lancement, Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en compagnie des partenaires techniques et financiers a procédé à l'inauguration des infrastructures construites et équipées par le programme précédent à savoir :

- ✚ le Daara de Guéoul dans le département de Kébémér ;
- ✚ le CEM de Ndiayène Pendo dans le département de Podor ;
- ✚ le Daara de navel à Matam ;
- ✚ le restaurant des jeunes filles sorties du CRETEF de Matam ;
- ✚ l'école primaire de Mberlé-Mbélé dans le département de Matam ;
- ✚ le programme d'Addition d'Eau Potable (AEP) des cinq villages environnants de Mberlé-Mbélé ;
- ✚ la case de santé de Mberlé-Mbélé

A chaque étape du programme du Lancement du PRODES et de l'inauguration d'infrastructures, il a été noté une forte mobilisation, une disponibilité, un engagement total des populations et des autres acteurs à s'impliquer pleinement en vue d'accompagner le Programme pour l'atteinte de ses objectifs.

☞ **Activités de coordination, de représentation, de recherche d'alliance et de partenariat**

❖ *Atelier de présentation et de partage du draft du manuel de gouvernance et d'opération du PIC III*

L'atelier a permis de :

- Discuter des processus et des outils proposés pour la gouvernance du programme et pour l'exécution des modalités Accord de Partenariat opérationnel (APO) et Régie ;
- Recueillir les suggestions des différents acteurs en vue de finaliser le manuel avant sa validation en comité de pilotage ;
- Mieux comprendre la stratégie de mise en œuvre du PIC III ;

❖ *Séance de travail avec l'équipe chargée de réfléchir sur la mise en place de la CAPSU*

La rencontre a permis de :

- ✓ Préciser le rôle important du Ministère en charge du Développement Social dans la politique de protection sociale ;
- ✓ Partager les expériences en cours des projets et programmes, en encrage au CSO, en matière de protection sociale et d'autonomisation des groupes vulnérables ;
- ✓ Mieux comprendre la mission de la future Caisse autonome de protection Sociale Universelle et ses programmes de mise en œuvre ;
- ✓ Réfléchir sur les contours du cadre de partenariat à établir entre la CAPSU et la CSO.

❖ *Forum de vulgarisation sur les résultats de la recherche économique et sociale*

Organisé par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), en partenariat avec le Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), le forum avait pour but de présenter les différents résultats de la recherche dans les domaines de l'agriculture, de la protection sociale et de l'éducation. Le ministère de la famille, à travers la CSO a présenté ses différentes politiques de protection sociale et les besoins en recherche du département qui tournent autour des axes suivants :

- ✓ Etude et mise en place de programmes spécifiques de prise en charge des familles vulnérables ;
- ✓ Etude de capitalisation et de valorisation des formes et mécanismes traditionnels ou émergents de solidarité intra et interfamiliales ;
- ✓ Etude sur les déterminants de la déstructuration de la famille sénégalaise dans une société en pleine mutation ;
- ✓ Dimension et ampleur du phénomène des violences faites aux femmes et aux filles sur l'étendue du territoire national ;
- ✓ Etude sur les mécanismes et stratégies de passage à l'échelle des initiatives des femmes dans une perspective de croissance économique inclusive

❖ *Vidéo conférence du groupe francophone sur les activités visant la pérennisation des programmes de protection sociale*

Cette conférence animée par l'équipe de la Banque mondiale de Washington visait à partager les expériences du Sénégal, du Niger et du Congo Brazza, dans le cadre de la pérennisation des programmes de protection sociale et a vu la participation du mali, du Madagascar, de la Cote d'ivoire. Les présentations ont mis l'accent sur :

- ✓ Le programme national de bourse de sécurité familiale mise en place par le Sénégal et entièrement pris en charge par l'Etat ;
- ✓ La mise en place d'un schéma institutionnel au niveau central et local au Congo ;
- ✓ L'adaptation du programme de filets sociaux au Niger

Basées surtout sur l'expérience du Sénégal, les réflexions sur le système de pérennisation de la protection sociale devront se poursuivre et feront l'objet de capitalisation par les autres pays.

❖ *Formation sur le coaching en genre et leadership*

Un séminaire de formation sur le coaching en genre et leadership a été organisé par le Programme intégré de Développement Economique et Social (PIDES) financé par la coopération italienne et en ancrage à la CSO/PLCP. Cet atelier de cinq jours animé par le cabinet KTC axé sur les habilités et comportements à maîtriser pour exercer son rôle défenseur (e) de l'égalité homme-femme en milieu professionnel, notamment en environnement multiculturel, a permis aux participants (es) (Directeurs et Conseillers Techniques du Ministère de la Femme, équipes du PIDES, du PRODES

et CSO, société civile, journaliste et député) de disposer des bases méthodologiques et outils pour développer leur aptitude à communiquer et à défendre leurs idées et à mieux vulgariser les informations sur le genre. A l'issue de l'atelier, les participants(es) ce sont familiarisés (es) avec les concepts et outils suivants :

- ✓ La confiance et l'estime de soi ;
- ✓ La communication non violente
- ✓ Savoir s'exprimer en public ;
- ✓ Faire face aux médias avec assurance ;
- ✓ L'histoire du féminisme et les enjeux contemporains du genre ;
- ✓ Les techniques de plaider en faveur des droits des femmes
- ✓ Adopter une attitude militante positive.

Une séance de restitution avec le cabinet, impliquant tous les acteurs de la CSO a été organisée.

❖ *Présentation au conseil économique et social de la Stratégie du MFEE sur le système de protection sociale dans les projets de lutte contre la pauvreté*

Initié par la commission de la santé et des affaires sociales du Conseil Economique, Social et Environnemental, la rencontre avait pour objectif d'échanger avec les conseillers sur le thème « le système de protection sociale dans les stratégies de lutte contre la pauvreté ». Les communications des différentes structures présentes ont porté sur :

- ✓ L'initiative Nationale de protection sociale des groupes vulnérables (INPS), présentée par le coordonnateur de la CSO/PLCP ;
- ✓ Le programme intégré de développement économique et social (PIDES) communication faite par le la Coordinatrice du PIDES ;
- ✓ Le Programme de renforcement des dynamiques de développement économique et social (PRODES), présenté par le coordonnateur de l'unité de gestion du PRODES ;
- ✓ Les nouvelles orientations de la politique nationale de l'action sociale, présentée par la directrice de la protection des personnes et groupes vulnérables de la direction générale de l'action sociale ;
- ✓ La carte d'égalité de chance, présentée par le directeur de la protection des personnes handicapées ;
- ✓ Le système de sécurité social au Sénégal, état des lieux et perspectives, par la direction générale du travail et de la sécurité sociale

A la fin des présentations, les conseillers ont formulé des recommandations suivantes :

- ✓ meilleure communication des structures œuvrant dans la protection sociale ;
- ✓ Axer les interventions sur l'autonomisation des groupes vulnérables ;
- ✓ Mobiliser d'avantage de fonds pour le financement de la protection sociale ;
- ✓ Elargir les projets de protection sociale vers la zone sud ;
- ✓ Renforcer la collaboration entre la CSO et la Direction générale de l'action sociale.

❖ *Célébration de la journée mondiale de la femme : 8 mars 2014*

La journée mondiale de la femme a été célébrée cette année sous forme de panel présidé par madame le ministre de la femme, de la famille et de l'enfance, en présence de mesdames les Ministres de la santé et de l'urbanisme, des représentantes de l'ONUFEMME et de l'UNESCO. Les femmes des différentes régions ont été aussi présentes à travers leurs organisations faitières. Le thème de la journée qui portait sur « l'égalité pour les femmes c'est le progrès pour toutes et pour tous » et les différents sous thèmes axés sur le bilan des OMD ; l'agenda post 2015, les défis et opportunités et accès des femmes aux facteurs de production dans l'agriculture, étaient présentés par des expertes nationales œuvrant dans le domaine. Dans sa communication madame le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a insisté sur les acquis enregistrés par les nouvelles autorités en matière de promotion de la femme, à savoir : la bourse de sécurité famille, la couverture

maladie universelle, le vote de la loi sur la nationalité des enfants des femmes mariées à des étrangers etc. Elle a aussi insisté sur les nouvelles dispositions prises par l'Etat dans la mise en œuvre du PSE, pour le renforcement de la promotion des femmes. Au terme du panel, les recommandations formulées tournaient autour de :

- ✓ L'accélération de l'appropriation des engagements de Beijing ;
- ✓ L'intégration des orientations de la SNEEG dans les politiques notamment dans la mise en œuvre du PSE ;
- ✓ L'intégration de la budgétisation selon le genre dans la nomenclature budgétaire de l'Etat ;
- ✓ L'alignement et l'harmonisation des PTF concernant les stratégies genre ;
- ✓ Le renforcement de la mobilisation de la société civile ;
- ✓ La prise de mesures fortes pour favoriser l'accès des femmes à la terre et aux facteurs de production.

❖ *Organisation d'atelier de partage du PSE et d'harmonisation des stratégies d'intervention du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance*

Dans le souci de favoriser l'accélération de l'atteinte d'une croissance économique inclusive et durable, le gouvernement avec l'appui de toutes les parties a élaboré le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui constitue le référentiel de la politique économique et sociale à travers les trois (03) piliers que sont : (i) Transformation structurelle de l'économie et croissance ; (ii) Capital humain, protection sociale et développement durable ; (iii) Gouvernance, institutions, paix et sécurité. Un plan d'action prioritaire, articulé sur la période 2014-2018, opérationnalise le PSE à travers la mise en cohérence des axes stratégiques, objectifs sectoriels et lignes d'action, aux projets, programmes de développement pour un coût global de 10287,6 milliards de FCFA. Dans le même ordre de priorité, le gouvernement ambitionne de promouvoir la contribution du secteur privé à travers des investissements structurants et massifs suivant des mécanismes de financement innovant dont notamment le Partenariat Public Privé (PPP).

Pour l'atteinte de ces objectifs, le gouvernement du Sénégal a organisé avec l'appui des PTF un groupe consultatif (table ronde des bailleurs de fonds) et un forum des investisseurs les 24 et 25 Février à Paris qui ont permis de mobiliser l'ensemble des acteurs autour des financements des priorités consensuelles et des projets structurants capables d'accroître la productivité des facteurs de production.

Les résultats particulièrement satisfaisants enregistrés au cours de ces rencontres constituent de nouveaux enjeux, défis et opportunités pour le MFFE et postulent une vision commune et une harmonisation de ses différentes stratégies d'intervention.

C'est dans ce contexte que le ministère de la femme, de la famille et de l'enfance et en partenariat avec le ministère de l'Economie et des finances, et le Bureau opérationnel de suivi du PSE a chargé la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP) d'assurer l'organisation et le financement d'un atelier de partage du document Plan Sénégal Emergent PSE avec les différentes structures du MFFE. Cet atelier devait permettre aussi d'harmoniser les stratégies d'intervention du ministère.

Cette rencontre qui a vu la participation des membres du staff technique chargé d'élaborer le PSE qui ont à y présenter des communication portant sur des thématiques et enjeux majeurs du PSE.

En vue de renforcer l'appropriation du PSE par les différents acteurs internes et de contribuer à sa vulgarisation auprès des cibles (femmes, familles, jeunes) du Ministère, plusieurs supports de communication sous forme de film didactique et de flyers illustratifs (**passport pour l'Emergence**) ont été présentés à la grande satisfaction des participants.

Il ressort des discussions :

- L'existence d'une forte corrélation entre les enjeux défis et opportunités du PSE et ceux définis dans le **Document d'Orientation Stratégique et du CDSMT** du

MFFE notamment autour des moteurs clés de croissance économique, de création d'emplois et d'inclusion sociale.

- La confirmation du rôle stratégique et opérationnel que le MFFE devait assurer pour une meilleure prise en charge des moteurs sus indiqués en vue de sa contribution à l'atteinte des objectifs du PSE.

❖ *Comité de pilotage extraordinaire du programme sen 028 du PIC III Sénégal-Luxembourg*

Pour assurer l'accompagnement du démarrage du Programme Indicatif de Coopération (PIC III) convenu entre le Sénégal et le Luxembourg et plus particulièrement la mise en place des modalités d'exécution nationale, une feuille de route a été élaboré et mise en œuvre depuis le mois de mai 2013. Un comité de pilotage extraordinaire du programme SEN 028 relatif à la formation professionnelle a été convoqué le jeudi 12 mars 2014, à l'effet d'examiner le rapport d'avancement 2013, la planification des activités de 2014 et le plan de mitigation des risques et de renforcement des capacités. A l'issue de la rencontre, les recommandations suivantes sont formulées :

- Mieux intégrer le SEN 028 au programme PAQET du ministère de l'éducation nationale ;
- Prendre en compte le volet artisanat dans le programme SEN 028 ;
- Organiser des comités de pilotage tournants ;
- Valoriser l'expérience des IA dans la passation des marchés pour la réalisation des infrastructures ;
- Proposer une activité de mitigation pour le risque de manque de coordination entre les deux ministères de l'éducation nationale et le ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat ;
- Organiser un atelier de mise à niveau des inspecteurs de spécialité ;
- Identifier les disparités de genre dans les familles et proposer des mesures correctives ;
- Intégrer les résultats des projets SNU dans une présentation commune ;
- Organiser une réunion de cadrage avec les programmes du SNU impliqués dans le volet insertion du PIC III ;

❖ *Forum international de la recherche sur la pauvreté*

Organisé par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), en sa qualité de membre du programme de recherche NOPOOR qui regroupe des instituts de recherche d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe, et financé par l'Union Européenne, ce forum international avait pour objet d'échanger sur les programmes de politique publique et les travaux de recherche du projet NOPOOR. Des sessions ont été organisées sur des thèmes : la dynamique de la pauvreté, la protection sociale, les effets de la libération commerciale sur la pauvreté, et les questions de gouvernance. Le Sénégal, à travers la DGPSN a présenté le sous thème sur le système de protection sociale dans les stratégies de lutte contre la pauvreté : « le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale ». L'occasion a été donnée aux utilisateurs potentiels des résultats de la recherche de donner leur point de vue sur les recherches menées et aux chercheurs de recueillir les préoccupations des acteurs, pour un meilleur calibrage de l'agenda de la recherche en général et celui des chercheurs africains en particulier.

❖ *Finalisation du plan d'actions du MFFE articulé au PSE*

Suite à l'atelier d'harmonisation des actions du MFFE au PSE, une esquisse de plan d'actions a été élaborée par les participants. Le comité mis en place par le ministère, avec l'appui technique de la CSO-PLCP s'est chargé de la finalisation dudit document. C'est dans ce cadre qu'après plusieurs rencontres, le document a été validé en réunion de coordination par le ministre. Ce document

articulé aux 3 piliers et enjeux et défis du PSE, met l'accent sur les enjeux et défis du MFFE et dégage des lignes d'actions par rapport à chaque pilier du PSE. Ces lignes d'actions ont été déclinées en programmes qui, une fois mis en œuvre devront contribuer à la mise en œuvre du PSE dans une perspective de prise en charge des préoccupations des groupes vulnérables en général et des femmes en particulier.

❖ ***Table ronde des bailleurs de fonds autour des projets du PDESC de Louga (hôtel Ndiambour le 10 juin 2014)***

Choisie depuis 2006 comme Ville du Millénaire par le Professeur Jeffrey Sachs, Directeur de l'Institut de la terre à l'Université de Columbia, par ailleurs Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU chargé des projets du Millénaire, la Commune de Louga a bénéficié de l'accompagnement de partenaires techniques notamment du GELD/ ONU FEMME, PRP/PNUD pour élaborer, avec l'ensemble des catégories d'acteurs, une vision stratégique et programmatique de son développement sur la période 2014 – 2018. Le processus de planification locale à Louga basée sur les OMD a permis de d'élaborer le Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) qui prend en compte en plus des quatre (4) secteurs clés Santé, Education, Genre et Eau & Assainissement, d'autres secteurs prioritaires faisant l'objet de fiches techniques de projets.

Disposant ainsi d'instruments de mise en œuvre de sa Stratégie de Développement économique, social et culturel de la Ville, la Commune de Louga a réitéré, à l'occasion de sa session d'orientation budgétaire du 07 Mars 2014, présidée par le Maire Madame Aminata MBengue NDIAYE, sa volonté d'organiser une Table Ronde des bailleurs de fonds pour le financement des projets du PDSEC 2018. C'est dans ce cadre qu'un important atelier a été organisé à l'hôtel Ndiambour de Dakar pour créer un partenariat stratégique entre la Commune de Louga et ses Partenaires techniques et financiers (PTF) autour de la mobilisation du Financement du Plan de Développement social, économique et culturel de la Ville de Louga. Les différentes présentations axées sur les fiches de projets budgétisés ont permis aux partenaires présents à la table ronde de s'engager sur la mise œuvre de projets précis et sur l'accompagnement de la commune pour la mobilisation de ressources complémentaires afin de permettre une mise en œuvre effective du PDESC.

❖ ***Atelier Technique de démarrage du Projet d'Appui à la Promotion de l'emploi des jeunes et des Femmes (PAPEJF)***

Financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et placé sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des valeurs Civiques, le PAPEJF a pour objectif de contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de Micro Petites Entreprises (MPMPE) de jeunes et de femmes principalement dans les chaînes de valeur agricoles et de services.

L'atelier technique avait pour objet de discuter des bases d'une étroite collaboration entre le PAPEJF et la BAD, d'une part, et, d'autre part avec toutes les parties prenantes qui seront impliquées dans la mise en œuvre du projet, pour arrêter de façon consensuelle la démarche.

❖ **Journées sénégalaises de la Gestion Axée sur les Résultats de Développement (GRD)**

Le contexte sénégalais est marqué par la mise en œuvre du nouveau Plan Sénégal Emergent (PSE) qui présente une vision stratégique articulée autour de réformes clés et de projets structurants pour favoriser une croissance économique à fort impact sur le développement humain. Pour une concrétisation de la vision du PSE, l'édification d'une administration moderne engagée dans la performance et la transparence, la mobilisation d'un secteur privé fort et l'implication des populations à travers l'exercice d'un contrôle

citoyen apparaissent comme des facteurs clés de succès. Ceci requiert un focus particulier sur la culture du résultat.

Dans le cadre de l'Initiative AfriK4R, une évaluation des capacités nationales en GRD a été réalisée et un plan d'actions élaboré autour des secteurs prioritaires. La mise en œuvre de ce plan d'actions nécessite une sensibilisation et une mobilisation de toutes les parties prenantes (administration, parlement, société civile, secteur privé, universitaires).

L'organisation des journées nationales de la GRD s'inscrivait dans cette perspective et a favorisé l'émergence d'une coalition pour les résultats, par le biais d'une réflexion collective sur l'implantation de la GAR dans les secteurs publics et sur la systématisation de l'exigence d'imputabilité.

Ces journées sénégalaises de la GRD ont permis de mobiliser les acteurs nationaux de l'Administration centrale et décentralisée, du parlement, de la société civile et du milieu universitaire ainsi que des experts de la sous-région autour du thème central : GRD et émergence économique.

Cette initiative est parvenue à renforcer l'intérêt national pour la gestion axée sur les résultats de développement et à promouvoir son appropriation.

Elle a concrétisé un partenariat innovant entre l'administration publique, les écoles de Formation (CESAG/ CLEAR, IAM, ENA, ESEA), les élus locaux et le mouvement associatif (SenCop, SenEval) pour la promotion de la culture des résultats.

Ces journées nationales ont favorisé une meilleure connaissance de la GRD et une vision commune sur sa contribution pour l'émergence du pays

Il s'agit spécifiquement de :

- La sensibilisation des acteurs sur les enjeux et défis de la GRD et son impact sur l'efficacité des politiques publiques au Sénégal ;
- L'identification des stratégies et voies de systématisation de la Gestion axée sur les résultats dans l'administration centrale et décentralisée au Sénégal ;
- La création d'un consensus sur les apports possibles de la GRD dans la mise en œuvre des programmes et réformes en cours (PSE, Acte3 de la décentralisation) ;
- partage des leçons des bonnes pratiques existantes en la matière ;
- renforcement des capacités des participants dans divers domaines de la GRD.

Cette initiative a ainsi offert un espace de dialogue qui sera mis à profit pour des échanges sur des thèmes relatifs à l'efficacité de l'action publique par la gestion des performances, mais aussi, pour l'organisation de formations sur la GRD. Elle a généré une meilleure connaissance de la GRD et son appropriation par les participants.

❖ **Atelier de restitution et de validation du plan de renforcement de capacités des partenaires du PIC III**

Le PRODES a participé le 22 mai 2014 à l'atelier de restitution et de validation du plan de renforcement de capacités des partenaires du PIC III, organisé par le comité de pilotage à l'hôtel Résidence Mamoune de Dakar.

L'approche préconisée repose sur les principes suivants :

- Une démarche progressive basée sur l'appropriation, l'auto-évaluation et l'accompagnement ;
- Une large palette d'acteurs à former ;
- De nombreuses compétences à renforcer ou à transmettre;
- La combinaison de différents types d'appui ;
- La mise en œuvre en collaboration avec les institutions nationales compétentes et les autres PTF à travers des prestataires publics et privés ;

- La recherche de synergies et de complémentarités avec les différents partenaires.

L'ensemble des acteurs et des institutions impliqués dans la mise en œuvre du PIC III est concerné par l'analyse et le renforcement des capacités qui portent sur les institutions et organisations des secteurs de :

la santé de base (SEN 027) :

- le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale et ses démembrements ;

Pour le secteur de la formation technique et professionnelle et de l'insertion (SEN 028) :

- le Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat ;

Pour le secteur du développement territorial, décentralisation et bonne gouvernance (SEN029)

- le Ministère en charge de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ;

Pour le volet de renforcement institutionnel du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (SEN 030 / tome 2) :

- le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et ses démembrements ;
- les ASUFOR de la ZCO ;
- l'UC PEPAM.

Concernant les capacités de gestion administrative et financière en lien avec le PAEX (SEN 030 tome 1), le renforcement des capacités concerne les institutions financières et de planification les Ministères en charge de l'appui aux thématiques transversales (genre, environnement, gouvernance). Les entités en charge de l'accompagnement et du suivi du PIC III sont également concernées par le renforcement de capacités (DCEF, Lux-Dev).

Les analyses conduites auprès des institutions-clés ont permis de disposer de diagnostics et de référentiels basés sur l'identification des :

- Forces et faiblesses des structures partenaires pour la mise en œuvre du Programme en matière de gestion technique, administrative et financière ;
- Domaines nécessitant un renforcement des capacités ;
- Modalités et procédures de transfert de fonds les plus appropriés et niveaux des activités de suivi et de contrôle pour chaque structure partenaire de mise en œuvre.

❖ Finalisation du Programme conjoint SNU de protection sociale

Le programme conjoint de protection sociale au Sénégal est le résultat d'une volonté affirmée par le Gouvernement et le SNU à mettre en synergie leurs efforts dans le renforcement et l'extension de la protection sociale. Il a été conçu de manière itérative et participative avec une forte implication de tous les acteurs concernés. Soutenu par six agences du SNU (BIT, OMS, FAO, PAM, PNUD et UNICEF), le programme conjoint (PC) découle des orientations de la Stratégie Nationale de Développement Economique (SNDES), le Plan Sénégal Emergent (PSE) et le PNUAD 2012-2016, et compte soutenir le Gouvernement dans ses efforts d'accélération de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le caractère conjoint du Programme se situe d'une part dans la synergie entre le gouvernement et le SNU et d'autre part dans la collaboration respectueuse entre les agences du SNU et les démembrements du gouvernement (ministères, directions, unités, etc.). Cet esprit a conduit à l'élaboration concertée du présent programme sous le leadership du gouvernement. Ainsi, Suite à l'atelier de partage organisé au King Fad Palace avec l'appui d'un consultant et aux différentes rencontres organisées par la DGPSN, un cadre logique a été élaboré et a fait l'objet d'échanges entre les agences du SNU.

3. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU 31 OCTOBRE 2014

Sources de financement	Montant budgétisé A	Demandé B	Solde à la fin De la période Précédente C	Alloué D	Reversement K	Disponible E = C+D-K	Taux de couverture F= D/B	Dépenses G	Taux Exécution Financière (TEF) H=G/E	Dépenses effectuées par paiements directs I	Taux Exécution Budgétaire (TEB) J=(G+I)/A
PNUD	410 500 000	410 500 000	-	410 500 000		410 500 000	100	386 607 087	94	-	94
Luxembourg	148 500 000	148 500 000	-	97 500 000		97 500 000	66	95 751 265	98	-	64
Total	559 000 000	559 000 000	-	508 000 000	-	508 000 000	91	482 358 352	95	-	86
ETAT	84 000 000	84 000 000	-	84 000 000	-	84 000 000	100	33 297 184	40	-	40
Total Général	643 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Il ressort du tableau sus présenté que sur un budget prévisionnel d'un montant de 643 000 000 FCFA sollicité, dont 410 500 000 FCFA des fonds TRAC, 97 500 000 fcfa des fonds LUX et 84 000 000 fcfa du Gouvernement ont été mis à la disposition du Programme.

En conséquence, les activités opérationnelles préalablement programmées pour les différents trimestres 2014 ont pu être exécutées respectivement avec des taux d'exécution financière (TEF) de 94% pour les fonds TRAC, 98% pour les fonds LUX et 40% pour la contribution de l'Etat qui sont jugé globalement satisfaisants. Les conditions d'une bonne exécution des activités opérationnelles sont réunies car tous les préalables au niveau des approches conceptuelles et des modes opératoires ont pu ainsi être mis en place de manière participative et itérative avec les différentes parties prenantes du programme.

4. DIFFICULTES RENCONTREES

- Retard dans la mise en place des fonds et réajustement budgétaire entraînant souvent des tensions de trésorerie, des reports et ou re phasages d'activités des partenaires institutionnels,
- Prise en charge d'activités à caractère stratégique non préalablement programmées sur des budgets déjà approuvés et sans régularisation financière dans les délais souhaités,
- Retard dans l'ouverture de l'antenne de Kaolack lié à des difficultés de mobilisation de ressources financières additionnelles.

5. PERSPECTIVES POUR LE QUATRIEME TRIMESTRE 2014

- Partage du Manuel des Procédures Administratives, Comptables et Financières ;
- Rendre fonctionnel le Dispositif de Suivi Evaluation ;
- Rendre fonctionnel l'OPCV ;
- Assurer le suivi et la vulgarisation du PSE en rapport avec le BOSS et l'UCSPE ;
- Elaboration RNDH ;
- Lancer le processus de ciblage des groupes vulnérables ;
- Identifier les MPE à renforcer dans le cadre de la mise en place des instruments de soutien à l'économie locale ;
- Evaluer le fonds d'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP ;
- Formation des comités de gestion des projets communautaires financés
- Redémarrer les activités de financement des MPE de femmes et de jeunes
- Renforcement du dispositif institutionnel et communautaire de prise en charge de l'INPS
- Poursuite de l'appui au processus de planification stratégique de la DGPSN
- Contribution à la révision de la SNPS.
- Contribution à la mise en œuvre du Projet Conjoint SNU (registre unique et unifié, ciblage des ménages, bourses économiques, etc....),
- Redynamisation du Comité d'Orientation, renforcement et élargissement du fonds d'insertion.

6. CONCLUSION GENERALE

Le retard dans la mise en place de la contribution de Luxembourg au budget du premier trimestre n'a pas permis de réaliser les activités programmées pour la période.

Il importe de noter que le PRODES a connu de fortes tensions de trésorerie et a été souvent obligé de faire des arbitrages très difficiles avec ses partenaires techniques et institutionnels sur le report ou le re phasage de leurs activités pour rester dans l'enveloppe budgétaire.

De plus, les ponctions financières enregistrées pour répondre à des impératifs de révision budgétaire ou de demandes de financement d'activités non préalablement programmées avec d'éventuelles réalisations ont beaucoup pénalisé la mise en œuvre du programme.

De plus et suite aux résultats particulièrement satisfaisants enregistrés lors du Groupe Consultatif de Paris, il nous paraît souhaitable que le gap du budget du PRODES indiqué dans l'Accord de subventions soit couvert en raison de la pertinence de son alignement aux enjeux, défis et opportunités identifiés et aptes à favoriser la croissance économique et l'inclusion sociale à travers les différents moteurs proposés dans le PSE.

Par ailleurs, le nouvel agenda de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et la Déclaration de Dakar adoptée lors du 15^e Sommet (29 et 30 novembre 2014) qui considère les femmes et les jeunes comme vecteurs de paix et acteurs de développement constituent des opportunités à saisir pour construire un partenariat stratégique et opérationnel entre le PNUD et ladite Institution. Le PRODES pourrait constituer à cet effet, un réceptacle idoine.